

2023

S1 RAPPORT FINANCIER

DEXIA
CRÉDIT
LOCAL

DCL

SOMMAIRE

I. RAPPORT DE GESTION	3
1.1. PROFIL FINANCIER	3
1.2. REPORTING FINANCIER	4
1.3. GESTION DES RISQUES	11
II. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS	20
III. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	44
IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	45

RAPPORT DE GESTION (1)

PROFIL FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – FORMAT ANC		
(en millions d'EUR)	S1 2022	S1 2023
Produit net bancaire	343	-9
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-171	-155
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	172	-164
Coût du risque de crédit	6	-33
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	178	-197
Impôts sur les bénéfices	-16	41
RÉSULTAT NET	162	-156
Intérêts minoritaires	0	0
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	162	-156

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE BILAN - FORMAT ANC		
(en millions d'EUR)	31/12/2022	30/06/2023
TOTAL DE L'ACTIF	63 442	59 672
<i>Dont</i>		
Caisse et banques centrales	2 024	1 183
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	3 497	3 048
Instruments dérivés de couverture	1 759	1 472
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 581	1 353
Titres au coût amorti	26 774	26 411
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 881	6 645
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	20 734	19 339
TOTAL DES DETTES	57 622	54 031
<i>Dont</i>		
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	4 126	3 469
Instruments dérivés de couverture	8 352	7 938
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 149	2 004
Dettes envers la clientèle	4 765	3 633
Dettes représentées par un titre	36 690	36 439
CAPITAUX PROPRES	5 820	5 641
<i>Dont</i>		
Capitaux propres part du groupe	5 820	5 641

(1) Les données de ce rapport de gestion sont non auditées.

INTRODUCTION

Durant le premier semestre 2023, Dexia Crédit Local a franchi de nouvelles étapes décisives pour la mise en œuvre de la résolution groupe Dexia. D'une part, les efforts de centralisation des activités vers le siège ont été intensifiés via deux projets emblématiques : la préparation de la fusion transfrontalière entre Dexia Crédit Local et Dexia Crediop qui sera effective le 30 septembre et le lancement d'un programme de rapatriement d'actifs de Dexia Crédit Local Dublin vers sa maison mère. D'autre part, en ligne avec la décision du conseil d'administration qui s'est tenu le 3 juillet 2023, Dexia Crédit Local a introduit, le 4 juillet 2023 auprès de l'ACPR, une demande de retrait de ses agréments bancaire et de services d'investissement.

Au 30 juin 2023, après deux années consécutives de forte baisse liée à la remontée des taux d'intérêt, le niveau de cash collateral net posté par Dexia Crédit Local à ses contreparties de dérivés s'est stabilisé à EUR 8,3 milliards. Sous l'effet de la réduction des portefeuilles, le besoin de financement s'est néanmoins contracté de EUR 1,9 milliard au cours du 1^{er} semestre 2023, pour s'établir à EUR 42,9 milliards au 30 juin 2023.

Dans ce contexte, le total de bilan s'établit à EUR 59,7 milliards au 30 juin 2023, en baisse de 6 % sur le semestre.

Le résultat net dégagé par le groupe au 1^{er} semestre 2023 s'élève à EUR -156 millions, marqué en particulier par la progression du coût du risque liée au renforcement du provisionnement sur une partie du secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni et par un gain d'impôt différé consécutif à des transferts d'actifs entre Dexia Crédit Local et sa succursale en Irlande.

Dexia continue d'afficher des ratios de solvabilité robustes, supérieurs au minimum requis pour l'année 2023 dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process – SREP*).

1. ÉVÉNEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS

A. Avancées de la résolution du groupe

Demande de retrait des agréments bancaire et de services d'investissement

Le 4 juillet 2023, Dexia Crédit Local a déposé, auprès de l'ACPR, une demande d'abandon de sa licence d'établissement de crédit et de ses autorisations de services d'investissement ainsi que des agréments de société de financement de Dexia Flobail et de Dexia CLF Régions Bail, afin de poursuivre sa résolution ordonnée en tant que non banque dès le début de 2024, pour autant que les autorités compétentes l'y autorisent.

Cette étape importante, qui s'inscrit dans la continuité de l'exécution du plan de résolution ordonnée validé par la Commission européenne en décembre 2012, permettra, à terme, de fortement simplifier l'organisation de Dexia Crédit Local, notamment associée à la production réglementaire, et de réaliser des économies substantielles, sans affecter la qualité de suivi de son portefeuille.

Maintien de la capacité de Dexia Crédit Local à opérer sa résolution ordonnée

La décision de Dexia Crédit Local de demander un retrait de ses agréments bancaire et de services d'investissement et des agréments de société de financement de Dexia Flobail et de Dexia CLF Régions Bail repose sur une analyse détaillée des impacts et des risques, montrant que Dexia Crédit Local est parfaitement à même de poursuivre sa résolution ordonnée en dehors de ce cadre réglementaire. En effet, en dépit du retrait des agréments, le cadre juridique applicable, complété de mesures managériales qui seront prises par l'entreprise lorsque l'abandon de licence bancaire aura été approuvé, ne laissent entrevoir aucune difficulté en matière de poursuite de la gestion extinctive du bilan et permettra à Dexia Crédit Local de poursuivre, en tant qu'entité non-financière, le portage de son portefeuille. Par ailleurs, Dexia Crédit Local conservera la possibilité de mener des opérations pour compte propre, indispensables à la poursuite de sa résolution ordonnée et maintiendra un accès direct aux chambres de compensation et aux principales plates-formes de négociation.

Un point d'attention particulier a également été porté au maintien d'une notation *Investment Grade* pour Dexia Crédit Local (cf. section « Notations » de ce rapport de gestion).

Préservation de la capacité de Dexia Crédit Local à se financer, via l'émission de dette garantie par les États belge et français

Dexia Crédit Local continuera à bénéficier de la garantie des États belge et français pour son financement. Pour rappel, cette garantie a été prolongée en 2021, pour une durée de 10 ans. Les titres émis au titre de cette garantie conserveront la qualification HQLA Level 1⁽¹⁾, tant pour les émissions postérieures au retrait de l'agrément bancaire de Dexia Crédit Local, que pour celles qui lui sont antérieures.

Par ailleurs, Dexia Crédit Local constituera une réserve de liquidité de contingence (*Contingency Liquidity Buffer*), dès le début de 2024, en remplacement du mécanisme de liquidité d'urgence (*Emergency Liquidity Agreement – ELA*) des banques nationales, dont l'accès sera fermé à Dexia Crédit Local au moment du retrait de son agrément bancaire.

Toutes choses étant égales par ailleurs, ces éléments permettront à Dexia Crédit Local de continuer à se financer dans des conditions et des volumes appropriés et de gérer, avec les marges de sécurité nécessaires, d'éventuelles situations de tension au niveau de la liquidité.

Maintien de la capacité de Dexia Crédit Local à assurer un suivi et une gestion des risques robustes

Le groupe Dexia substituera au cadre de supervision prudentielle bancaire un cadre de gestion des risques et de surveillance ad hoc approprié, lui permettant d'assurer la pérennité de la résolution, au bénéfice de ses contreparties ainsi que des États actionnaires et garants. Ce dispositif intégrera toujours trois lignes de défense, incluant un suivi de la conformité et des procédures de contrôle AML, ainsi qu'un mécanisme d'audit interne. Il s'appuiera notamment, comme aujourd'hui, sur un cadre d'appétit aux risques (RAF) et des indicateurs de suivi appropriés, qui permettront un suivi rigoureux des risques de solvabilité et de liquidité, ainsi que du risque opérationnel et de la gestion actif-passif (ALM), sur la base d'indicateurs précis.

Ainsi, Dexia Crédit Local veillera à ce que la solvabilité soit assurée à court, moyen et long terme par le maintien d'un niveau de capital suffisant à la poursuite de la résolution ordonnée du groupe et par la préservation des meilleures conditions de financement possibles. Sur la base de trajectoires projetant le capital restant à différents horizons de temps et jusqu'à maturité, dans un scénario de base et des scénarios adverses, Dexia Crédit Local s'assurera que le niveau de capital soit toujours suffisant pour conduire la résolution ordonnée du groupe à son terme.

Par ailleurs, Dexia Crédit Local veillera également au maintien de sa liquidité via des coussins de liquidité et un suivi d'horizons de survie dans chaque devise pertinente, y compris dans des scénarios adverses. Ces

coussins de liquidité seront également calibrés de façon à faire face à des situations de marché stressées et ainsi éviter l'appel à la garantie de financement octroyée par les États belge et français.

Le maintien de l'expertise nécessaire à la poursuite de la résolution ordonnée et de l'employabilité des collaborateurs de Dexia Crédit Local demeureront des points d'attention majeurs de l'entreprise et de ses actionnaires. Dexia Crédit Local veillera à informer régulièrement les collaborateurs sur leurs perspectives et à réduire leur incertitude à chaque étape de la transformation.

Dexia Crédit Local s'assurera également que les risques liés notamment aux relations avec les prestataires de services et à l'accès aux infrastructures de marché soient contenus. Globalement, les risques opérationnels ne devront jamais significativement affecter la capacité de Dexia Crédit Local à gérer sa liquidité à court terme ni sa solvabilité, ni mettre en danger la continuité des affaires.

Enfin, Dexia Crédit Local maintiendra une gestion « actif-passif » (*Asset Liability Management – ALM*) en vue de mesurer et de maîtriser les risques de taux, de change et de liquidité de son bilan.

Un comité de surveillance indépendant, établi par les États garants et dont les membres disposeront d'une solide expertise dans la supervision bancaire, prendra le relais des superviseurs bancaires, en particulier en matière de suivi des risques et de l'organisation du contrôle interne.

Aux fins de sa mission, le comité exercera notamment les tâches suivantes :

- il émettra, avant leur nomination, un avis concernant le respect des exigences d'expertise et d'honorabilité professionnelles (*fit and proper*) par les candidats aux fonctions de membres du conseil, du comité de direction et les candidats aux postes de responsables des fonctions de contrôle interne (gestion des risques, conformité, audit interne),
- il émettra, sur une base trimestrielle, des avis techniques à l'attention du conseil d'administration sur l'évaluation des risques de Dexia Crédit Local en ce qui concerne les portefeuilles d'actifs et les produits dérivés, la structure de financement ainsi que les positions de solvabilité et de liquidité,
- il émettra un avis s'il constate une déficience concernant, notamment, la qualité des données quantitatives soumises au conseil d'administration, la qualité des outils de suivi des indicateurs de risque, l'organisation et les dispositifs de contrôle interne ainsi que le maintien des exigences d'expertise et d'honorabilité professionnelles (*fit and proper*) des personnes précitées,

(1) Confirmation dans la notice 2023 de l'ACPR, section 6.1.1.6 relative à l'Éligibilité des titres émis par des acteurs du secteur financier : https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/07/17/20230711_notice_college.pdf

- il émettra un avis sur les risques liés à tout projet dont l'impact sur la situation bilancielle de Dexia Crédit Local, son compte de résultat, ses fonds propres ou encore sa position de liquidité serait susceptible, à court, moyen ou long terme, d'entraîner le franchissement de seuils d'alerte,
- il alertera le conseil d'administration lorsque les décisions stratégiques de Dexia Crédit Local ou leur exécution laisseraient entrevoir une incompatibilité avec le plan de résolution ordonnée ou le cadre d'appétit au risque et les indicateurs y afférents.

Les avis et recommandations du comité seront transmis au comité de direction et au conseil d'administration de Dexia et de Dexia Crédit Local et, dans certains cas, aux États belge et français. Si le conseil entend s'écarter de la position émise et des éventuelles recommandations contenues dans un avis du comité, il doit s'en expliquer en indiquant les raisons qui le conduisent à s'en écarter (*comply or explain*).

Modification du statut des entités

L'abandon du statut d'établissement de crédit de Dexia Crédit Local conduira au changement de statut de sa maison-mère Dexia SA, qui cessera d'être une compagnie financière de droit belge. Dexia Crédit Local restera, quant à elle, une société anonyme de droit français. Ces changements de statut n'auront aucun impact sur la capacité du groupe Dexia à poursuivre les activités indispensables à sa résolution ordonnée.

Poursuite de la simplification opérationnelle

Fusion transfrontalière entre Dexia Crédit Local et Dexia Crediop

Fin 2022, le groupe Dexia a validé, dans le cadre du plan de simplification de son réseau d'entités, le principe de la fusion transfrontalière entre Dexia Crédit Local et Dexia Crediop.

Au 1^{er} semestre 2023, Dexia a poursuivi la mise en œuvre de cette fusion. Ainsi, le 15 février 2023, Dexia Crediop a soumis une demande d'autorisation de fusion à la Banque d'Italie, qui l'a approuvée le 12 mai 2023.

Les conseils d'administration de Dexia Crédit Local et de Dexia Crediop ont également approuvé le traité qui prévoit une fusion par absorption de Dexia Crediop par Dexia Crédit Local le 30 septembre 2023, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} juillet 2023.

À l'issue de la fusion, Dexia Crédit Local a l'intention de maintenir une présence locale en Italie en établissant une succursale non réglementée (*sede secondaria*) à Rome. Cette succursale mènera exclusivement des activités auxiliaires et non réglementées en soutien de son siège social. Elle facilitera la communication avec les contreparties basées en Italie, en rapport avec les transactions existantes, sans mener d'activité régulée ni prêter de services d'investissement en Italie.

En parallèle de la mise en œuvre de la fusion avec Dexia Crediop, Dexia Crédit Local a également entrepris la titrisation de ses prêts accordés aux collectivités locales italiennes dans un nouveau véhicule ad hoc, régulé sous l'article 106 de l'*Italian Banking Act*, ce qui lui permettra de continuer à les gérer après le retrait de la licence bancaire de Dexia Crédit Local début 2024.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, les prêts du groupe Dexia aux collectivités locales italiennes ont ainsi été transférés à ce véhicule de titrisation dédié, géré par le prestataire italien régulé Zenith et, dans le même temps, Dexia a souscrit aux notes émises par le véhicule. Au 30 juin 2023, les actifs ainsi titrisés représentent un montant nominal de EUR 2,8 milliards dans le bilan consolidé du groupe Dexia.

Transfert d'actifs

Dans le cadre de la simplification opérationnelle du groupe Dexia, Dexia Crédit Local a entrepris le rapatriement des actifs et des dérivés associés de sa succursale de Dublin vers son siège parisien.

Ainsi, au 30 juin 2023, un portefeuille de EUR 3,8 milliards d'actifs a déjà été transféré, représentant environ 40 % du portefeuille de la succursale dublinoise (valeur nominale). Ce transfert a été effectué à la valeur de marché et a donné lieu à la reconnaissance d'un gain d'impôt différé de EUR +42 millions, qui a été comptabilisé au 1^{er} semestre 2023 dans les comptes consolidés de Dexia Crédit Local (cf. section « Résultats consolidés S1 2023 de Dexia Crédit Local » de ce rapport de gestion).

Les transferts seront finalisés au cours du 2^e semestre 2023.

Ralentissement des cessions d'actifs dans un contexte de marché peu favorable

Tout comme en 2022, la forte volatilité observée sur les marchés depuis l'éclatement du conflit en Ukraine a continué à ralentir le rythme des ventes d'actifs au 1^{er} semestre 2023. Néanmoins, la remontée générale des taux a favorisé la dynamique de remboursements anticipés, qui a été observée en Europe et au Royaume-Uni.

Pour rappel, Dexia Crédit Local avait atteint, en 2022, le volume cible de cessions fixé par le conseil d'administration en juillet 2019, pour un coût inférieur de 35 % au budget de pertes alloué. Afin de poursuivre l'objectif de réduction des portefeuilles, les instances de gouvernance du groupe Dexia ont décidé de prolonger ce programme en 2023.

Ainsi, fin juin 2023, les portefeuilles d'actifs s'inscrivent en baisse de EUR 1,5 milliard par rapport à fin décembre 2022, grâce à EUR 1 milliard d'amortissement naturel et EUR 0,5 milliard de cessions et de remboursements anticipés, portant à 70 % sur des prêts et à 30 % sur des obligations.

Sur le 1^{er} semestre 2023, 50 % des actifs cédés ou remboursés anticipativement sont libellés en euro. Les actifs cédés présentent une durée de vie moyenne de 5 ans environ.

Les cessions et remboursements anticipés réalisés portent majoritairement sur des financements de projets et des actifs du secteur public local.

Enfin, plus d'une centaine d'opérations ont fait l'objet de remboursement anticipé ou de restructuration, dont des opérations « complexes » (crédits indexés sur des indices structurés, crédit revolving), contribuant ainsi à la poursuite de la simplification du portefeuille commercial et de sa gestion.

B. Évolution de la gouvernance de Dexia Crédit Local

Le 26 janvier 2023, le conseil d'administration de Dexia Crédit Local a coopté Anne Blondy-Touret en qualité d'administrateur non exécutif, en remplacement de Marie-Anne Barbat-Layani, qui a démissionné du conseil d'administration le 24 octobre 2022 à la suite de sa nomination comme présidente de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Sa nomination définitive a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de Dexia Crédit Local du 23 mai 2023.

Le 10 mars 2023, le conseil d'administration de Dexia Crédit Local a coopté Ludovic Planté en qualité de représentant de l'État français, administrateur non exécutif, en remplacement de Claire Vernet-Garnier, qui a démissionné du conseil d'administration le 15 novembre 2022 à la suite d'une évolution de carrière. Sa nomination définitive a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de Dexia Crédit Local du 23 mai 2023.

Le 26 mai 2023, le conseil d'administration de Dexia Crédit Local a nommé Jean Le Naour directeur des Opérations, membre du comité de direction et directeur général délégué de Dexia Crédit Local à partir du 1^{er} juin 2023, en remplacement de Patrick Renouvin, qui a pris sa retraite. Jean Le Naour a à son actif une expérience étendue et diversifiée au sein du groupe, y ayant occupé de nombreux postes à responsabilité. Il a notamment été membre du comité de direction de Dexia Crédit Local, en charge des directions Comptabilité et Contrôle de gestion, Opérations, Systèmes d'information, Achats et Logistique. Il était en outre, depuis 2009, CEO de Dexia Crediop, la filiale italienne de Dexia Crédit Local, fonction pour laquelle il a été remplacé le 1^{er} juin 2023.

La gouvernance de Dexia et Dexia Crédit Local étant intégrée, Anne Blondy-Touret et Ludovic Planté sont également administrateurs non-exécutifs de Dexia. Jean Le Naour est également directeur des Opérations et membre du comité de direction de Dexia.

C. Exigences prudentielles en matière de fonds propres applicables à Dexia Crédit Local pour 2023

Le 27 octobre 2022, l'ACPR a informé Dexia Crédit Local que l'exigence totale de fonds propres (hors coussin de conservation de fonds propres) de 11,25 % sur une base consolidée était maintenue en 2023. Ce niveau comprend une exigence minimale de fonds propres de 8 % (*Pillar 1*) et un niveau de capital supplémentaire de 3,25 % (P2R – *Pillar 2 requirement*) devant être couvert au moins à hauteur de 56 % par des fonds propres « Common Equity Tier 1 » et de 75 % par des fonds propres « Tier 1 ».

Dexia Crédit Local est également tenu de détenir un coussin de conservation des fonds propres (*capital conservation buffer*) de 2,5 %, entièrement composé de fonds propres « Common Equity Tier 1 ». En incluant l'impact du coussin de conservation des fonds propres, l'exigence globale en capital de Dexia Crédit Local s'élève à 13,75 % pour 2023.

Par ailleurs, le Haut Conseil de stabilité financière a décidé de relever le niveau de coussin contracyclique à 0,5 % à partir du 7 avril 2023 et à 1 % à partir du 2 janvier 2024. La *Bank of England* requiert, quant à elle, un niveau de coussin contracyclique de 1 % pour les deux premiers trimestres de 2023 et de 2 % pour les deux derniers trimestres de 2023. En conséquence, l'exigence qui s'impose à Dexia Crédit Local au titre de ce coussin contracyclique s'établit à 0,6 % au 30 juin 2023 et est estimée à 1,25 % pour les deux derniers trimestres de l'année 2023.

Enfin, l'ACPR recommande de maintenir un niveau de fonds propres supplémentaires (P2G – *Pillar 2 guidance*) de 1 %, qui s'ajoute à l'exigence globale de fonds propres et doit être intégralement composé de fonds propres « Common Equity Tier 1 ».

En incluant l'impact du coussin contracyclique et le P2G, l'exigence globale en capital de Dexia Crédit Local s'élèvera à 16 % à partir du 1^{er} juillet 2023.

Le 22 décembre 2022, l'ACPR a également confirmé à Dexia Crédit Local le maintien en 2023 d'une tolérance qui lui permet de déduire de son capital réglementaire « Common Equity Tier 1 » l'impact économique qu'engendre la remédiation à un manquement au respect du ratio des grands risques pour l'une de ses expositions.

2. RÉSULTATS SEMESTRIELS S1 2023

A. Présentation des états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local au 30 juin 2023

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local au 30 juin 2023 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation conformément à IAS 1 § 25 et 26. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia, développées à la « Note 1 aux états financiers consolidés résumés » de ce rapport financier semestriel.

B. Résultats consolidés S1 2023 de Dexia Crédit Local

Le résultat net part du groupe est de EUR -156 millions au 30 juin 2023, contre EUR +162 millions fin juin 2022.

Sur le semestre, le produit net bancaire s'élève à EUR -9 millions, il comprend :

- La marge nette d'intérêt, qui s'élève à EUR +60 millions et correspond au coût de portage des actifs ainsi qu'au résultat de transformation de la banque. Elle s'inscrit en hausse de EUR 26 millions par rapport au 30 juin 2022, du fait de la hausse des taux d'intérêt, et en particulier de la pentification de la courbe, favorable au portage des portefeuilles, de la forte contraction du *cash collateral* ainsi que, dans une moindre mesure, de l'amélioration du coût de financement.
- Des commissions nettes de EUR -2 millions.
- Les gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat, qui s'élèvent à EUR -63 millions. Ils comprennent notamment un impact défavorable (EUR -27 millions) sur les inefficacités de couverture de juste valeur, principalement lié au resserrement des marges de crédit sur les *Currency Basis Swaps* et l'évolution négative (EUR -55 millions) de la valorisation de dérivés et de la titrisation WISE. La *Funding Value Adjustment* (FVA), la *Credit Value Adjustment* (CVA) et la *Debit Valuation Adjustment* (DVA) affichent une variation positive (EUR +23 millions).
- Des gains ou pertes nets sur instruments financiers au coût amorti pour un montant de EUR -13 millions, liés aux programmes de cession d'actifs.
- Le résultat net des autres activités de EUR 10 millions, principalement lié à l'évolution positive des litiges juridiques.

À EUR -155 millions, les coûts s'inscrivent en baisse par rapport 30 juin 2022, principalement à la suite de la réduction des taxes et contributions réglementaires (EUR -23 millions) liée à la révision à la baisse

de la contribution au Fonds de résolution unique. Ils intègrent également un impact de EUR -24 millions, principalement lié à des coûts de restructuration et de transformation, dans le contexte de résolution du groupe. Dexia Crédit Local est en effet engagé dans un programme important de transformation incluant notamment des travaux relatifs au retrait d'agrément bancaire de Dexia Crédit Local ainsi qu'à la refonte du modèle opérationnel, ce qui induit des coûts de projet importants.

Le coût du risque de crédit s'élève à EUR -33 millions au 30 juin 2023. Une dotation aux provisions collectives, liée au passage en phase 2 d'une partie du secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni, a été partiellement compensée, entre autres, par un impact positif lié à la mise à jour du scénario macroéconomique de base utilisé pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et à des effets induits par la hausse des taux et l'évolution du portefeuille (changements de notation, cessions, amortissement naturel). Elle se traduit in fine par un impact net de EUR -34 millions sur le stock de provisions collectives du semestre.

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à EUR +41 millions, dont une charge d'impôt courant de EUR -16 millions et un produit d'impôt différé de EUR +57 millions, qui est principalement lié au transfert d'un portefeuille de titres de EUR 3,8 milliards de la succursale de Dublin vers le siège parisien, à une valeur faciale différente de la valeur comptable des actifs transférés. Conformément à la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat », cette différence temporelle donne lieu à la constatation d'un impôt différé de EUR +42 millions.

3. ÉVOLUTION DU BILAN, DE LA SOLVABILITÉ ET DE LA SITUATION DE LIQUIDITÉ DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

A. Bilan et solvabilité

Évolution semestrielle du bilan

Au 30 juin 2023, le total de bilan consolidé de Dexia Crédit s'élève à EUR 59,7 milliards, contre EUR 63,4 milliards au 31 décembre 2022, soit une baisse de EUR 3,7 milliards, portée par la réduction du portefeuille d'actifs et la poursuite de la hausse des taux d'intérêt, principalement en livre sterling.

Le portefeuille d'actifs s'établit désormais à EUR 31,6 milliards et est composé de EUR 18,3 milliards d'obligations et de EUR 13,3 milliards de prêts, principalement libellés en euros. Il comprend des expositions sur le souverain italien et le secteur public européen (Espagne, Portugal) ainsi que des portefeuilles résiduels d'actifs britanniques, américains et japonais.

À l'actif, la diminution du bilan s'explique, à taux de change constant, par la réduction du portefeuille d'actifs (EUR -1,5 milliard), la baisse des éléments de juste valeur et du cash collatéral posté (EUR -1,1 milliard) et, dans une moindre mesure, par la diminution de la réserve de cash (EUR -0,6 milliard).

Au passif, l'évolution du bilan se traduit principalement, à taux de change constant, par la baisse des éléments de juste valeur et du cash collatéral reçu (EUR -1,7 milliard) et par la réduction du stock des financements de marché (EUR -2,1 milliards).

Sur le semestre, l'impact des variations de change sur l'évolution du bilan s'élève à EUR +0,3 milliard.

Solvabilité

Au 30 juin 2023, les fonds propres « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'élèvent à EUR 5,6 milliards, contre EUR 5,8 milliards au 31 décembre 2022, en légère diminution consécutive à la perte enregistrée au 1^{er} semestre 2023 (EUR -156 millions).

Deux éléments sont déduits des fonds propres réglementaires, en ligne avec les exigences de la Banque centrale européenne (BCE) :

- le montant théorique de perte correspondant à la remédiation au non-respect du ratio des grands risques s'inscrit en baisse, à EUR -13 millions, sous l'effet des actions entreprises par Dexia pour réduire son risque de concentration ;
- le montant des engagements irrévocables de paiement (IPC) aux fonds de résolution et autres fonds de garantie, qui s'élève à EUR -90 millions.

Par ailleurs, à la suite de l'inspection sur site (*on site inspection*) relative au risque de crédit qu'elle a menée en 2018, la BCE a émis un certain nombre de recommandations. En conséquence, Dexia a déduit de ses fonds propres prudentiels un montant de EUR -27 millions au titre de complément pour provisions spécifiques.

Les corrections de valeur supplémentaires prises en compte dans les fonds propres réglementaires dans le cadre de l'évaluation prudente (Prudent Valuation Adjustment – PVA) sont stables, à EUR -6 millions au 30 juin 2023.

Le montant enregistré au titre de la Debit Valuation Adjustment (DVA) est également stable, à EUR -22 millions au 30 juin 2023.

Enfin, en conséquence de la fin des dispositions transitoires visant à atténuer l'impact du modèle de provisions pour pertes de crédit attendues de la norme IFRS 9 (phase-in statique), aucun montant n'a été pris compte au 1^{er} semestre 2023, comparé à un impact positif de EUR +44 millions fin 2022.

Au 30 juin 2023, les actifs pondérés des risques s'élèvent à EUR 16,1 milliards contre EUR 16,3 milliards fin décembre 2022, dont EUR 13 milliards au titre du risque de crédit, EUR 1 milliard au titre du risque de marché et EUR 2 milliards au titre du risque opérationnel. La légère baisse est entièrement imputable au risque de crédit et est principalement liée à la réduction du portefeuille d'actifs.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'élève à 35 % au 30 juin 2023 contre 35,7 % au 31 décembre 2022, un niveau largement supérieur au minimum requis pour l'année 2023 dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels.

ADÉQUATION DES FONDS PROPRES		
(en millions d'EUR sauf mention contraire)	31/12/2022	30/06/2023
Common Equity Tier 1	5 745	5 566
Total Capital	5 801	5 623
Actifs pondérés des risques	16 267	16 081
Ratio Total Capital	35,7 % ⁽¹⁾	35 %

(1) Intègre le résultat net positif de la période.

ACTIFS PONDÉRÉS DES RISQUES		
(en millions d'EUR)	31/12/2022	30/06/2023
Risque de crédit	13 296	12 987
Risque de marché	971	1 094
Risque opérationnel	2 000	2 000
TOTAL	16 267	16 081

B. Évolution de la situation de liquidité de Dexia Crédit Local

Après deux années consécutives de forte baisse liée à la hausse des taux d'intérêt, le niveau de cash collateral net posté par Dexia Crédit Local à ses contreparties de dérivés s'est stabilisé à EUR 8,3 milliards au 30 juin 2023. Sous l'effet de la réduction des portefeuilles, le besoin de financement s'est néanmoins contracté de EUR 1,9 milliard au cours du 1^{er} semestre 2023, pour s'établir à EUR 42,9 milliards au 30 juin 2023.

Dans une approche prudente, tenant compte d'un contexte de marché volatil et de l'annonce de l'abandon de la licence bancaire de Dexia Crédit Local début 2024, Dexia Crédit Local a finalisé son programme d'émission à long terme de l'année dès le mois de mai, avec l'exécution d'une transaction publique de GBP 500 millions en avril, suivie d'une transaction de EUR 1,5 milliard en mai. Les deux transactions ont rencontré un accueil très favorable du marché.

En termes de mix de financement, les financements sécurisés s'élèvent à EUR 4,5 milliards au 30 juin 2023 et les financements garantis par les États représentent 86 % de l'encours des financements, soit EUR 37,5 milliards.

La réserve de liquidité de Dexia Crédit Local s'inscrit en hausse de EUR 0,7 milliard au cours du semestre, pour s'établir à EUR 11,5 milliards au 30 juin 2023, dans des marchés volatils, sur fonds de crise du secteur bancaire, et tiraillés entre craintes inflationnistes et anticipation de récession. Dans ce contexte, Dexia Crédit Local a par ailleurs favorisé une approche prudente de la gestion de sa liquidité et a constitué une réserve de liquidité de contingence qui viendra remplacer le mécanisme de liquidité d'urgence (*Emergency Liquidity Agreement – ELA*) des banques nationales après l'abandon de la licence bancaire de Dexia Crédit Local début 2024 (cf. section Événements et transactions significatifs de ce rapport de gestion).

Cette réserve de liquidité se compose pour EUR 2,9 milliards de cash et pour EUR 8,6 milliards de réserves liquides. Dexia Crédit Local n'a plus accès au refinancement de la Banque centrale européenne depuis le 1^{er} janvier 2022, ce qui a mécaniquement réduit la part des réserves mobilisables en cas de stress. Les titres éligibles ont, en partie, permis de lever des financements sécurisés et, en partie, été déposés sur les plateformes EUREX et RepoClear afin de reconstituer des réserves. Dexia Crédit Local a également poursuivi sa stratégie visant à transformer une partie de sa réserve de cash en titres mobilisables via une activité de reverse repos, dans une optique d'optimisation des coûts liée à la hausse des taux.

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

RISQUE DE CRÉDIT

Exposition au risque de crédit

L'exposition au risque de crédit de Dexia Crédit Local est exprimée en *Exposure at default* (EAD). Elle correspond à la meilleure estimation de l'exposition au risque de crédit en cas de défaut. La définition de l'EAD utilisée par Dexia Crédit Local est reprise à la note 7 aux comptes consolidés du rapport annuel 2022 de Dexia Crédit Local.

Au 30 juin 2023, l'exposition au risque de crédit de Dexia Crédit Local s'élève à EUR 47,5 milliards, comparée à EUR 49,8 milliards fin décembre 2022, soit une baisse de 5% liée essentiellement aux ventes d'actifs et à l'amortissement naturel du portefeuille, ainsi qu'à l'impact de la hausse des taux sur les actifs classés à la juste valeur. Les expositions se répartissent pour EUR 18,6 milliards en prêts et EUR 27,1 milliards en obligations. Elles sont majoritairement concentrées en Italie (28 %), au Royaume-Uni (23 %) et en France (17 %). L'exposition sur la France inclut les dépôts auprès de la Banque de France, dans le cadre de la gestion de la réserve de liquidité. Ces dépôts s'élèvent à EUR 1,1 milliard au 30 juin 2023.

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
(en millions d'EUR)	31/12/2022	30/06/2023
Italie	13 406	13 214
Royaume-Uni	11 114	11 153
France	9 487	8 289
Etats-Unis et Canada	3 486	3 019
Espagne	2 991	2 856
Portugal	2 378	2 221
Japon	2 157	2 095
Belgique	1 648	1 581
Australie	1 016	994
Allemagne	766	730
Europe centrale et de l'Est	423	401
Autres pays	885	908
TOTAL	49 761	47 461

Au 30 juin 2023, les expositions demeurent majoritairement concentrées sur le secteur public local et les souverains (70 %), compte tenu de l'activité historique de Dexia Crédit Local.

RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTREPARTIE		
(en millions d'EUR)	31/12/2022	30/06/2023
Secteur public local	20 696	19 423
Souverains	15 032	13 983
Établissements financiers	4 276	4 504
Financements de projets	4 207	4 011
Entreprises	3 031	2 975
Rehausseurs de crédit	1 142	1 132
ABS/MBS	1 036	1 070
Autre	339	363
TOTAL	49 761	47 461

La qualité du portefeuille de crédit de Dexia Crédit Local reste élevée, avec 91 % des expositions notées Investment grade au 30 juin 2023.

RÉPARTITION PAR NOTATION (SYSTÈME DE NOTATION INTERNE)		
	31/12/2022	30/06/2023
AAA	13,2 %	12,3 %
AA	6,1 %	5,4 %
A	21,8 %	22,4 %
BBB	49,2 %	50,5 %
NIG ⁽¹⁾	8,7 %	8,2 %
D	0,6 %	0,6 %
Pas de notation	0,4 %	0,6 %
TOTAL	100 %	100 %

(1) Non Investment Grade.

EXPOSITION SECTORIELLE SUR CERTAINS PAYS (AU 30 JUIN 2023)

(en millions d'EUR)	Total	Secteur public local	Financements de projets et entreprises	Établissements financiers	ABS/MBS	Souverains	Rehausseurs de crédit	Autres
Italie	13 214	5 814	27	117	0	7 090	0	166
Royaume-Uni	11 153	4 874	3 520	887	1 070	0	801	0
France	8 289	2 938	1 060	1 154	0	2 725	290	122
États-Unis et Canada	3 019	1 167	1 053	564	0	192	42	0
Espagne	2 856	2 159	402	36	0	258	0	0
Portugal	2 221	365	25	0	0	1 831	0	0
Japon	2 095	1 880	0	215	0	0	0	0
Belgique	1 581	0	0	134	0	1 446	0	0
Australie	994	190	805	0	0	0	0	0
TOTAL	45 421	19 388	6 890	3 108	1 070	13 543	1 132	289

EXPOSITION SECTORIELLE PAR NOTATION (AU 30 JUIN 2023)

(en millions d'EUR)	Total	AAA	AA	A	BBB	NIG ⁽¹⁾	D	Pas de notation
Secteur public local	19 423	1 396	1 359	4 978	8 379	3 210	98	4
Souverains	13 983	4 366	0	659	8 921	0	38	0
Établissements financiers	4 504	0	146	3 539	799	3	0	16
Financements de projets	4 011	0	0	282	2 967	622	140	0
Entreprises	2 975	0	0	54	2 904	15	0	1
ABS/MBS	1 070	0	1 036	0	0	34	0	0
Rehausseurs de crédit	1 132	0	0	1 132	0	0	0	0
Autres	363	94	0	0	13	0	0	255
TOTAL	47 461	5 855	2 542	10 645	23 983	3 884	276	275

(1) Non Investment Grade.

Une attention particulière est portée aux secteurs et pays repris dans le tableau ci-dessus en raison des montants d'exposition importants ou de leur niveau de sensibilité. Les principales évolutions et faits marquants pour ces secteurs et pays en 2023 sont commentés dans les paragraphes ci-après.

Engagements du groupe Dexia Crédit Local sur les souverains

Les engagements de Dexia Crédit Local sur les souverains se concentrent essentiellement sur l'Italie, la France et dans une moindre mesure le Portugal et la Belgique.

L'économie mondiale a commencé 2023 de façon mitigée, mais mieux que prévu. Aux États-Unis, la croissance a ralenti entre le quatrième trimestre 2022 et le premier trimestre 2023, passant de 0,6 % à 0,3 %. Cependant, dans l'Union européenne, après une légère contraction de -0,1 % au quatrième trimestre 2022, l'économie a repris le chemin de la croissance, à 0,3 % au premier trimestre 2023, évitant une récession grâce à la forte baisse des prix du gaz. Peu de croissance est attendue pour 2023 (1,3 % pour les États-Unis et 0,7 % pour l'Union européenne),

la hausse des taux d'intérêt et l'inflation toujours élevée pesant sur l'économie.

Pour la zone euro, un PIB en hausse de seulement 0,5 % est attendu pour 2023, avec la France et l'Italie à respectivement 0,6 % et 1,1 %. Au sein de la zone euro, seule l'Allemagne a subi une légère récession fin 2022 et début 2023.

À l'exception du Royaume-Uni, le niveau d'endettement public devrait continuer à légèrement baisser après la forte hausse due au Covid. Cependant, la hausse des taux d'intérêt a amorcé une hausse des coûts de financement, augmentant le poids d'un endettement toujours élevé.

L'encours de Dexia Crédit Local sur le souverain italien s'élève à EUR 7,1 milliards au 30 juin 2023. Les craintes des marchés après l'élection d'une coalition de droite, menée par la première ministre Giorgia Meloni, se sont apaisées. Grâce à la volonté affichée de maintenir une politique fiscale relativement prudente, la différence de taux entre les obligations à 10 ans italiennes et allemandes s'est resserrée de presque 50 points de base au premier semestre 2023. Néanmoins, la coalition fragile rend difficile la prise des réformes indispensables. Dexia Crédit Local n'a pas

d'exposition sur le souverain britannique. Son exposition totale au Royaume-Uni est néanmoins importante, à EUR 11,2 milliards au 30 juin 2023, et porte pour l'essentiel sur des collectivités locales, des *Utilities* actives dans le domaine de l'eau, la transmission et la distribution de gaz et d'électricité et des financements de projets. Le Royaume-Uni, déjà sous pression à la suite du Brexit, continue à avoir un des plus forts taux d'inflation, avec une quasi-absence de croissance économique. Ainsi, pour 2023, une croissance de seulement 0,2 % du PIB est attendue, avec une inflation toujours élevée de 4,8 % au quatrième trimestre 2022.

Au 30 juin 2023, l'encours de Dexia Crédit Local sur la Tunisie s'élève à EUR 37,6 millions, entièrement concentré sur le souverain. La Tunisie a été l'un des pays émergents les plus durement touchés par le conflit russo-ukrainien en raison de sa forte dépendance aux importations de denrées alimentaires et d'énergie en provenance des pays en guerre. Même si le secteur clé du tourisme a rebondi, l'instabilité sociale et politique a pesé sur la croissance. L'endettement public et externe, déjà élevé, a continué à augmenter. Dans ces conditions, la mise en œuvre d'un nouvel accord avec le FMI est primordiale pour la confiance des marchés. Un accord préliminaire a été conclu en fin d'année 2022, mais son approbation finale reste incertaine compte tenu du manque d'appui populaire pour les réformes en cours, tandis que le pays fait face à des conditions de financement difficiles et des besoins de financement importants. En conséquence, Dexia Crédit Local a maintenu le niveau de provisionnement de son exposition au souverain tunisien à 56 % au premier semestre 2023.

Engagements du groupe Dexia Crédit Local sur le secteur public local

Compte tenu de l'activité historique de prêteur aux collectivités locales de Dexia Crédit Local, le secteur public local représente une part significative des encours, qui sont principalement concentrés dans les pays d'Europe occidentale (Italie, Royaume-Uni, France, Espagne), au Japon et aux États-Unis.

France

L'exposition de Dexia Crédit Local au secteur public français s'élève à EUR 2,9 milliards au 30 juin 2023.

Les fondamentaux financiers des collectivités sont restés solides en 2022. Elles subissent, comme tous les agents économiques, une hausse des prix dont l'impact demeure difficile à évaluer pour 2023. Des recettes fiscales dynamiques soutiendront leur marge de manœuvre financière et des garanties permettront de soutenir les collectivités locales en difficulté.

Alors que s'engage la seconde moitié du mandat municipal, les communes et leurs groupements, et plus largement l'ensemble des collectivités, sont attendus dans la mise en œuvre de projets afin d'accélérer la transition écologique.

Pour les communes, la progression des recettes de fonctionnement en 2022 (EUR +90,1 milliards, soit +3 %), boostées par les recettes fiscales, n'a pas suffi à compenser la hausse des dépenses (EUR 78,4 milliards, soit +5,5 %) liée à l'augmentation des prix (notamment de l'énergie), des frais de personnel (revalorisation du point d'indice) et des dépenses d'intervention (action sociale, subventions versées aux associations, CCAS, SDIS). Il en ressort donc des niveaux d'épargne en réduction, mais qui restent à des niveaux élevés permettant aux communes de maintenir leurs investissements (+7,3 %) avec un recours maîtrisé à l'emprunt (+0,3 %).

Pour les Régions et Collectivités Territoriales Uniques, l'investissement poursuit sa hausse et s'oriente prioritairement vers le reversement des fonds européens, le transport ferroviaire et les lycées. Un niveau d'épargne élevé (de EUR 4,4 milliards en 2022, représentant 32 % des investissements), soutenu par des recettes dynamiques, notamment de TVA, permet de faire face à la hausse des dépenses.

Pour les Départements, les dépenses de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes (3,6 % pour les dépenses contre 3,0 % pour les recettes) sous l'influence de l'inflation. Les recettes marquent le pas en raison de ressources fiscales moins dynamiques (droits de mutation), mais l'épargne demeure suffisante (EUR 7,6 milliards, représentant 62 % des investissements) pour permettre la poursuite de l'investissement.

Italie

L'exposition de Dexia Crédit Local au secteur public italien s'élève à EUR 5,8 milliards au 30 juin 2023, dont l'essentiel porte sur des Régions (53%) et sur des Municipalités (31 %).

Les résultats budgétaires des régions italiennes sont globalement revenus aux niveaux antérieurs à la pandémie, grâce au large soutien du gouvernement central, mais les prévisions d'augmentation des coûts de fonctionnement exerceront une certaine pression sur les soldes de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement se normalisent à des niveaux supérieurs à ceux d'avant la pandémie à court et moyen terme, ce qui reflète les ressources croissantes consacrées à l'amélioration de la prestation des services de santé dans chaque région.

L'ensemble des réformes du gouvernement italien n'affectera pas la performance fiscale des régions, bien que modifiant leurs sources de financement.

Espagne

L'exposition de Dexia Crédit Local au secteur public espagnol s'élève à EUR 2,2 milliards au 30 juin 2023, dont l'essentiel porte sur des Régions (52 %) et sur des Municipalités (15 %).

Les Régions espagnoles bénéficient du soutien de l'État espagnol et, dans une moindre mesure, de l'Union européenne à travers le Fonds de Financement des Communautés autonomes, ce qui s'est matérialisé en 2022 par un versement de EUR 31 milliards de l'État espagnol, principalement via le fonds de liquidité pour les régions, et par un versement de EUR 1,5 milliard de l'Union européenne, via le fonds de liquidité REACT-UE qui fournit des liquidités sous forme de prêts. Ce soutien se poursuit en 2023, le gouvernement ayant déjà octroyé EUR 16,9 milliards aux Communautés autonomes au premier semestre 2023.

Dexia Crédit Local a un encours élevé de EUR 1 milliard sur la Catalogne et ses entités liées. La Catalogne est l'une des principales régions espagnoles et un centre d'attractivité économique important pour l'Espagne mais sa situation financière reste tendue. Elle bénéficie par conséquent d'un soutien affirmé de la part de l'État, soit EUR 6,2 milliards prévus pour le premier semestre 2023.

La plupart des clients de Dexia Crédit Local au sein du segment des municipalités sont en bonne santé financière, avec un faible niveau d'endettement et une situation de trésorerie excédentaire, à l'exception de quelques clients soutenus à travers les fonds d'État, comme le Fonds d'impulsion économique et le *Fondo de Ordenación*, permettant la couverture des échéances de dette. Par ailleurs, les municipalités sont autorisées à affecter leurs excédents pour répondre aux besoins sociaux découlant de la crise sanitaire, puis de la guerre en Ukraine. En cas de manque de liquidité, les municipalités bénéficient de lignes de trésorerie provenant des Provinces (*Diputaciones*), sous forme d'avances pour la collecte des impôts.

Royaume-Uni

L'exposition de Dexia aux collectivités locales britanniques s'élève à EUR 4,9 milliards en juin 2023. L'essentiel du portefeuille présente une très bonne qualité de crédit. Cependant, ces dernières années, la situation financière des collectivités locales britanniques s'est affaiblie à la suite de la crise sanitaire et de la détérioration de la situation économique au Royaume-Uni.

Les collectivités locales britanniques sont fortement centralisées. Leurs principales sources de financement sont la taxe d'habitation (*council tax*), les taux d'imposition des entreprises (*retained business rates*) et les transferts gouvernementaux, sur lesquels les autorités locales ont un contrôle très limité voire aucun contrôle.

En outre, au cours des dix dernières années, les gouvernements successifs ont modifié le mode de financement des collectivités locales, ce qui a entraîné une baisse des subventions publiques et une augmentation de la dépendance des collectivités locales à l'égard des recettes générées localement.

Il est important de souligner que les collectivités locales britanniques sont tenues par la loi d'avoir un budget équilibré. Si ce n'est pas le cas, le directeur financier doit émettre une notification au titre de l'article 114 du *Local Government Finance Act 1988*, par laquelle toutes les dépenses non essentielles sont suspendues. Une augmentation du nombre d'articles 114 déclarés a été constatée, y compris au sein du portefeuille de Dexia. Néanmoins, étant donné que le secteur est très centralisé et qu'il est strictement contrôlé par le gouvernement, l'impact négatif sur la qualité de crédit du secteur dans son ensemble devrait rester limité.

Engagements du groupe Dexia Crédit Local sur le financement de projets et les grandes entreprises

Le portefeuille de financements de projets et prêts aux grandes entreprises s'élève à EUR 7 milliards au 30 juin 2023, un niveau stable par rapport à fin 2022. L'amortissement naturel du portefeuille a été compensé par l'impact de la détente des taux longs.

Ce portefeuille est composé pour 57 % de financements de projets⁽¹⁾, le solde étant constitué de financements aux grandes entreprises, tels que des financements d'acquisition, des transactions commerciales ou des obligations d'entreprises.

Le portefeuille est de bonne qualité : 81 % des financements de projets et 99 % des financements aux grandes entreprises sont notés *Investment grade* (après prise en compte des garanties associées).

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni représente environ 50 % du portefeuille de financements de projets (PPP) et grandes entreprises (Utilities). 99,7 % de cette exposition est notée *Investment grade*.

(1) Transactions sans recours sur leurs sponsors dont le remboursement se fait uniquement sur la base de leurs cash-flows propres et fortement sécurisées au profit de la banque, par exemple via des sûretés sur les actifs et les contrats ou une limitation des dividendes.

Après analyse du portefeuille de Dexia Crédit Local, le secteur des infrastructures de transports (exposition de EUR 1,28 milliard, principalement en Europe) est le principal secteur sensible aux impacts de la guerre en Ukraine (augmentation des prix de l'énergie et des matières premières). Ces contreparties bénéficient généralement de comptes de réserve permettant de couvrir une échéance semestrielle, ce qui leur permet d'assumer une forte baisse de trafic. Néanmoins, peu de contreparties du portefeuille de Dexia Crédit Local ont eu à tirer sur les comptes de réserves pour payer leurs échéances de dettes. Les éléments disponibles concernant le trafic font état d'une reprise satisfaisante avec un retour voire un dépassement des niveaux d'avant Covid.

À la suite des difficultés rencontrées au premier semestre 2023 dans une partie du secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni, Dexia Crédit Local a, dans une approche prudente, décidé de déclasser une partie des expositions de ce secteur en phase 2 au deuxième trimestre 2023 (cf section qualité des actifs de ce rapport semestriel).

Engagements du groupe Dexia Crédit Local sur les établissements financiers

Les engagements de Dexia Crédit Local sur les établissements financiers s'élèvent à EUR 4,5 milliards au 30 juin 2023.

Les risques liés au secteur bancaire ont été le centre d'attention depuis le début de l'année 2023 à la suite des importantes tensions apparues sur les marchés mondiaux consécutivement à la faillite de Silicon Valley Bank, au début de contagion aux autres banques régionales aux États-Unis et aux difficultés de Crédit Suisse en Europe.

Dexia Crédit Local n'a pas d'encours sur les banques régionales américaines. En revanche, son exposition aux grandes banques nationales américaines s'élève à EUR 429 millions, dont 68 % porte sur Citigroup en raison de son activité de clearer pour Dexia Crédit Local.

Concernant Crédit Suisse et UBS, l'encours de Dexia Crédit Local est limité à EUR 127 millions et porte uniquement sur des dérivés collatéraux dans le cadre des opérations de couverture du portefeuille.

Bien que les retombées pour les banques européennes aient été limitées, ces turbulences ont rappelé l'importance de veiller à la solidité des fondamentaux des systèmes bancaires, en particulier dans un environnement volatil qui pèse sur la rentabilité et la résistance des banques qui, malgré les taux d'intérêt plus élevés, pourraient voir leurs bénéfices baisser à cause du ralentissement de l'économie et de l'inversion de la courbe des rendements.

Engagements du groupe Dexia Crédit Local sur les rehausseurs de crédit

Dexia Crédit Local est indirectement exposé aux rehausseurs de crédit sous forme de garanties financières assurant le paiement ponctuel du principal et des intérêts dus sur certaines obligations et emprunts. Les réclamations effectives à l'égard des rehausseurs de crédit ne deviennent exigibles que si des défauts réels des actifs sous-jacents se produisent. Les obligations assurées de Dexia Crédit Local bénéficient de valeurs de négociation renforcées et, dans certains cas, d'un allègement de capital en raison des rehaussements de crédit fournis.

Au 30 juin 2023, l'exposition aux rehausseurs de crédit, utilisée pour le calcul des *risk weights* s'élève à EUR 1,1 milliard. La totalité des expositions est assurée par des rehausseurs de crédit notés *Investment grade* par au moins une agence de notation externe.

Dépréciation sur risque de contrepartie – Qualité des actifs

Au 30 juin 2023 les actifs dépréciés s'inscrivent en légère baisse, passant de EUR 502 millions au 31 décembre 2022, à EUR 486 millions au 30 juin 2023. Les provisions spécifiques sont, quant à elles, stables, à EUR 167 millions au 30 juin 2023. En conséquence, le ratio de couverture s'améliore légèrement, à 34,4 % au 30 juin 2023.

Au 30 juin 2023, les provisions collectives s'élèvent à EUR 170 millions, dont EUR 6 millions de provisions phase 1 et EUR 164 millions de provisions phase 2. Elles s'inscrivent en hausse de EUR 34 millions sur le semestre. Une dotation aux provisions collectives, liée au passage en phase 2 d'une partie des expositions de Dexia Crédit Local sur le secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni, a été partiellement compensée, entre autres, par un impact positif lié à la mise à jour du scénario macroéconomique de base utilisé pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et à des effets induits par la hausse des taux et l'évolution du portefeuille (changements de notation, cessions, amortissement naturel).

QUALITÉ DES ACTIFS		
(en millions d'EUR)	31/12/2022	30/06/2023
Actifs dépréciés ⁽¹⁾	502	486
Provisions spécifiques ⁽²⁾	166	167
Dont phase 3	160	151
Dont POCI	6	15
Ratio de couverture ⁽³⁾	33,1 %	34,4 %
Provisions collectives	136	170
Dont phase 1	14	6
Dont phase 2	122	164

(1) Encours calculé sur le périmètre provisionnable IFRS 9 (encours classé à la juste valeur par capitaux propres, au coût amorti et hors bilan).

(2) Provisions : en cohérence avec la partie du portefeuille pris en compte dans le calcul de l'encours, incluant les montants de provisions sur les encours POCI.

(3) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés.

Revue des scénarios macroéconomiques et des secteurs sensibles

Compte tenu d'un contexte macroéconomique plus stable au premier semestre 2023, Dexia Crédit Local a fait évoluer les hypothèses retenues et les estimations réalisées pour la préparation de ses états financiers consolidés résumés au 30 juin 2023. En particulier, Dexia Crédit Local a revu les scénarios macroéconomiques inclus dans les mesures ponctuelles (*point-in-time*) et prospectives (*forward looking*) des modèles de probabilités de défaut et de pertes en cas de défaut utilisés pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et a retenu un scénario macroéconomique de base, basé sur les projections publiées par la Banque centrale européenne (BCE) en juin 2023 ou par les superviseurs nationaux (*Federal Reserve, Bank of England, pays européens...*) lorsque disponibles.

Le scénario central de la BCE prévoit, après un ralentissement économique limité en début d'année, une reprise de la croissance au cours des trimestres suivants, sous l'effet d'une diminution des prix de l'énergie, d'un renforcement de la demande étrangère et de la résorption des goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement, permettant aux entreprises de continuer à gérer leurs carnets de commandes. L'incertitude, notamment celle liée aux récentes tensions sur le secteur bancaire, continue de baisser. La croissance moyenne du PIB réel devrait ralentir à 0,9 % en 2023 (contre 3,5 % en 2022) avant de rebondir à 1,5 % en 2024 et 1,6 % en 2025.

Aux États-Unis, le scénario central prévoit une croissance du PIB réel de 1,0 %, 1,1 % et 1,8 % pour les années 2023, 2024 et 2025, respectivement. Le taux de chômage reste faible et l'inflation élevée, ce qui entraîne la hausse du taux d'intérêt de référence de la banque centrale. Au Royaume-Uni, les perspectives se sont améliorées et une croissance modérée du PIB est attendue : 0,25 % en 2023 et 0,75 % en 2024 et 2025.

Alors que pendant la pandémie et/ou les premiers trimestres après l'invasion russe en Ukraine, le scénario de base de Dexia pour l'évaluation des pertes de crédit était un mix à parts égales entre le scénario central et le scénario baissier de la BCE, un biais systémique (entre autres lié aux développements majeurs plus récents) n'est plus attendu. En conséquence, le scénario de base de Dexia pour l'évaluation des pertes de crédit est de nouveau égal au scénario central des banques centrales. Le scénario baissier n'est plus publié par la BCE.

L'approche IFRS 9 prévoit également de prendre en compte l'incertitude macroéconomique autour du scénario de base (cf. règles d'évaluation comptables). Dans cette approche, une déviation de deux écarts type a été prise en compte sur les indicateurs macroéconomiques pour un horizon de projection de 3 ans. Cette déviation est calibrée en comparant les projections macroéconomiques des années passées avec les évolutions macroéconomiques réellement constatées. Il en résulte la constitution d'un add-on multi-scénario IFRS 9, qui est appliqué en plus des provisions calculées dans le cadre du scénario de base.

Par ailleurs, Dexia Crédit Local porte une attention particulière aux secteurs économiques sensibles, notamment les secteurs qui restent impactés par les conséquences de la crise sanitaire et/ou par l'augmentation du prix de l'énergie depuis le début de la guerre en Ukraine. Ainsi, les contreparties susceptibles d'être fragilisées par ces crises sont classées systématiquement en phase 2 dès lors qu'elles ne sont pas classées en phase 3. Ceci concerne notamment les aéroports, les collectivités françaises d'outre-mer, le transport public, les secteurs du tourisme et du divertissement, de la gestion des déchets et des infrastructures à risque de trafic. Le secteur hospitalier britannique est également concerné, à la suite des impacts du Brexit, de la remontée des taux d'emprunts du souverain et de l'inflation qui pourraient mettre sous pression les équilibres financiers du gouvernement et du système de santé. L'ensemble de ces secteurs sensibles représente une exposition de EUR 9 milliards sur un total de EUR 47 milliards.

RISQUE DE MARCHÉ

Value at Risk (VaR)

Fin juin 2023, la consommation totale en VaR des portefeuilles s'élève à EUR 1,9 million contre EUR 2,0 millions fin 2022.

Sensibilité à l'évolution des marges de crédit des portefeuilles bancaires évalués à la juste valeur

Le portefeuille classé en juste valeur par capitaux propres présente une sensibilité à une augmentation des marges de crédit de EUR -0,6 million par point de base au 30 juin 2023 contre EUR -0,7 million par point de base au 31 décembre 2022.

Le portefeuille classé en juste valeur par résultat présente une sensibilité à une augmentation des marges de crédit de EUR -0,5 million par point de base au 30 juin 2023 contre EUR -0,6 million par point de base au 31 décembre 2022. Parmi ces actifs à la juste valeur par résultat, ceux ne répondant pas au critère SPPI présentent une sensibilité de EUR -0,3 million par point de base au 30 juin 2023, contre EUR -0,4 million par point de base au 31 décembre 2022.

RISQUE DE TRANSFORMATION

La politique de gestion de Dexia Crédit Local en matière de risque actif-passif (ALM) vise à réduire au maximum le risque de liquidité et à limiter l'exposition au risque de taux et de change.

Encadrement du risque de taux et de change

La sensibilité de l'ALM long terme s'élève à EUR -30,2 millions au 30 juin 2023 contre EUR -40,8 millions au 31 décembre 2022. L'évolution s'explique par la volonté de couvrir la sensibilité de la marge nette d'intérêt en investissant sur des expositions à taux fixe, ce qui ouvre une sensibilité sur la valeur économique. Celle-ci reste toutefois très éloignée des limites (EUR +/- 130 millions).

Encadrement du risque de liquidité

Au 30 juin 2023, le groupe Dexia (consolidé) et Dexia Crédit Local (statutaire) affichent un ratio LCR de respectivement 228 % et 204 % largement supérieur au minimum requis de 100 %.

À la même date, les ratios de financement net stable (NFSR) sont également en ligne avec ces exigences et s'élèvent à 150 % pour le groupe Dexia (consolidé) et à 142 % pour Dexia Crédit Local (statutaire).

RISQUE OPÉRATIONNEL ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La gestion du risque opérationnel est identifiée comme l'un des piliers de la stratégie de Dexia Crédit Local, dans le contexte de sa résolution ordonnée. Le dispositif de gestion du risque opérationnel repose sur l'approche standard prévue par le cadre réglementaire bâlois.

Au premier semestre 2023, sur l'ensemble des incidents opérationnels déclarés, il n'a pas été constaté d'impact financier majeur. Des impacts non financiers ont néanmoins été mesurés, en particulier des pertes de jours hommes liées à un nombre limité d'incidents de connectivité au système d'information.

En 2023, Dexia Crédit Local a poursuivi l'adaptation de sa structure et de ses processus opérationnels à son mandat de résolution ordonnée. Cette phase de résolution est, par nature, propice au développement de risques opérationnels, notamment du fait d'éléments tels que le départ de personnes-clés, une éventuelle démotivation des collaborateurs ou la modification des processus de traitement. En particulier, les projets d'externalisation de certaines activités peuvent représenter une source de risque opérationnel pendant les phases de mise en œuvre mais doivent permettre à moyen terme d'assurer la continuité opérationnelle de la banque et de limiter les risques opérationnels associés aux systèmes, aux processus et aux personnes.

Un suivi des risques opérationnels d'exécution des grands projets de transformation est en outre réalisé sur une base trimestrielle et permet d'assurer que des actions correctrices sont mises en œuvre pour réduire les risques les plus importants.

Enfin, les risques psychosociaux font l'objet chez Dexia Crédit Local d'un suivi attentif, accompagné d'actions de prévention et d'accompagnement.

De plus amples informations sur les actions entreprises par les Ressources humaines pour mitiger le risque opérationnel sont fournies au chapitre « Déclaration non financière. Responsabilité sociale, environnementale et sociétale des entreprises » du rapport annuel de Dexia.

STRESS TESTS

Dexia Crédit Local réalise, en ligne avec la politique stress tests du Pilier 2, de multiples exercices d'analyse de scénario et de stress tests dans une approche transversale et intégrée au processus de gestion des risques. Ils ont pour objectif d'identifier les possibles vulnérabilités et d'estimer simultanément, en situation de choc défavorable, des pertes additionnelles, une possible hausse des actifs pondérés des risques, des besoins additionnels de liquidité ou d'exigences en fonds propres.

Ces exercices utilisés à des fins de pilotage interne permettent d'assurer également le respect des exigences réglementaires en la matière, notamment celles relatives aux stress tests, au Pilier 2 et aux processus ICAAP et ILAAP définis par la BCE⁽¹⁾. Ainsi, un programme complet de tests de résistance suivant les réglementations idoines est mis en œuvre pour garantir une articulation cohérente entre les différents types de stress, notamment marché, crédit, liquidité et les stress requis dans le cadre du Pilier 2.

(1) En ligne avec les directives de l'Autorité bancaire européenne (European Banking Authority – EBA) publiées en juillet 2018 – Guidelines on the revised common procedures and methodologies for the Supervisory review and evaluation process (SREP) and Supervisory stress testing et Guidelines on institutions' stress testing – et des exigences formulées par la Banque centrale européenne en novembre 2018 – ECB Guide to the internal capital adequacy assessment process (ICAAP) et ECB Guide to the internal liquidity adequacy assessment process (ILAAP).

Les principaux stress tests réalisés en 2023 portent sur :

- Des stress tests de crédit spécifiques pour les principales classes d'actifs. Les expositions de crédit par classe d'actifs ont fait l'objet de tests annuels de sensibilité, des scénarios macroéconomiques, des scénarios historiques de ralentissement économique, des scénarios de stress climatiques et de stress experts. Les impacts sur le coût du risque, les actifs pondérés des risques et la réserve de liquidité ont été analysés. Les résultats des scénarios de stress ont été comparés avec les résultats de l'approche *Value at Risk* (VaR) sur le risque de crédit. Des analyses spécifiques de la sensibilité aux risques environnementaux ont également été réalisées.
- Des stress tests de marché mettant en évidence des événements potentiels en dehors du cadre probabiliste des techniques de mesure de la VaR. Ils ont été divisés en tests de facteurs de risque uniques, tests de scénarios historiques et tests de scénarios hypothétiques.
- Des tests de résistance liés au risque de taux d'intérêt structurel permettant de mesurer l'impact potentiel sur les fonds propres de Dexia Crédit Local d'une variation soudaine et inattendue des taux d'intérêt, répondant ainsi aux attentes réglementaires.
- Des stress tests de liquidité permettant d'estimer les besoins de liquidité supplémentaires dans des scénarios exceptionnels mais plausibles à multiples horizons de temps.
- Des stress tests de risque opérationnel basés sur l'analyse de la fréquence et de la sévérité des incidents opérationnels, complétés par des analyses de « scénario expert » couvrant les risques liés à l'informatique, aux ressources humaines et à l'externalisation. Ces différentes catégories de risques sont pilotées dans le cadre du *Risk Appetite Framework*.

Un ensemble de stress tests spécifiques comprenant des analyses de sensibilité ainsi que des analyses par scénarios et reposant sur des scénarios macroéconomiques simulant des situations de crise et sur des scénarios experts est également réalisé. En lien avec les exigences du Pilier 2 et les exigences de mesures d'adéquation de capital, ces stress tests s'articulent avec les processus ICAAP et ILAAP.

Dans le contexte spécifique de 2023 en tenant compte des pressions géopolitiques et monétaires accrues, des scénarios spécifiques ont été appliqués. Ces stress tests prennent en compte, entre autres, le scénario macroéconomique sévère tel que publié par la Banque centrale européenne (BCE) et les banques nationales en décembre 2022. Le scénario défavorable de l'Autorité bancaire européenne (ABE) de 2023 a aussi été évalué et combiné avec des scénarios de stagflation et d'évolution des taux d'intérêt défavorables.

Pour les stress ICAAP et ILAAP, Dexia Crédit Local réalise à fréquence régulière une revue complète de ses vulnérabilités pour couvrir tous les risques matériels, liés à son modèle de gestion dans des conditions macroéconomiques et financières stressées. Cette revue documentée par les processus ICAAP/ILAAP s'applique et complète le processus de planification financière.

Dans le contexte de l'ICAAP, le « risque de corrélation » (CRR2 article 291) est analysé. Le « risque général de corrélation » reflète la corrélation positive entre la probabilité de défaut et les facteurs généraux du marché. Ce risque, en ligne avec la politique « risque de corrélation », est évalué au moyen de tests de résistance et d'analyses de scénarios. Le « risque spécifique de corrélation » survient lorsque l'exposition future sur une contrepartie est corrélée de manière positive à la probabilité de défaut de cette contrepartie en raison de la nature des transactions mêmes avec cette contrepartie. Ce risque est identifié, suivi et contrôlé en ligne avec la politique « risque de corrélation » et les exigences de fonds propres sont évaluées sur une base trimestrielle.

En complément, des *reverse stress tests* sont également conduits. Le dossier ICAAP et ILAAP fait l'objet d'une revue indépendante par les départements de la Validation et de l'Audit interne.

Des simulations de crise et autres stress aux fins de l'ICAAP et de l'ILAAP sont effectuées plusieurs fois par an et couvrent à la fois le point de vue réglementaire et le point de vue économique. Conformément aux exigences réglementaires, l'exercice annuel réalisé en avril 2023, basé sur les chiffres à fin 2022, a été transmis aux superviseurs nationaux. Ces tests font partie intégrante du dispositif d'appétit au risque (*Risk Appetite Framework* – RAF) et sont incorporés à la définition et à la revue de la stratégie globale. Le lien entre la tolérance aux risques, les adaptations du plan stratégique de résolution et les stress tests ICAAP et ILAAP est garanti par des indicateurs spécifiques de consommation de capital faisant partie du RAF.

RISK APPETITE FRAMEWORK

Le Risk Appetite Framework (RAF) est une exigence réglementaire qui définit la tolérance au risque de Dexia Crédit Local telle qu'approuvée par le conseil d'administration et s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie du groupe Dexia. Il définit le profil de risque de Dexia Crédit Local, décline les types de risque que la banque est disposée à détenir, minimiser, atténuer ou transférer pour atteindre ses objectifs stratégiques. Le RAF considère les risques les plus importants et s'appuie sur la stratégie et les projections du capital de Dexia.

Le RAF a été mis en place au sein de Dexia Crédit Local en 2016. Il inclut une déclaration d'appétit au risque (Risk Appetite Statement –RAS), des limites de risque qualitatives et quantitatives et un aperçu des rôles et responsabilités des instances et fonctions qui supervisent la mise en œuvre et le suivi. Il fait l'objet d'un suivi régulier et d'une révision annuelle afin d'intégrer tout nouveau développement réglementaire, stratégique ou opérationnel. Ainsi, le RAS et les indicateurs du RAF ont été mis à jour début 2023 et alignés au nouvel environnement. Il intègre notamment un focus spécifique aux risques climatiques. Un tableau de bord trimestriel consolidé est présenté par la filière Risques au comité des risques et au conseil d'administration, dans le but de suivre étroitement et de manière approfondie les principaux indicateurs de risque et d'informer les organes de décision du groupe.

SUIVI ET GESTION DES RISQUES DANS LE CADRE DU RETRAIT DES AGRÉMENTS BANCAIRE ET DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

Des précisions à ce sujet sont apportées dans la section « Evénements et transactions significatifs » de ce rapport de gestion.

NOTATIONS

Le 3 juillet 2023, le groupe Dexia a annoncé le dépôt, auprès de l'ACPR, d'une demande d'abandon de la licence d'établissement de crédit et des autorisations de services d'investissement de Dexia Crédit, afin de poursuivre sa résolution ordonnée en tant que non banque dès le début de 2024, pour autant que les autorités compétentes l'y autorisent. À la suite de cette annonce, S&P a placé les notations long terme et court terme BBB/A-2 de Dexia Crédit Local sous surveillance négative (*Negative Credit Watch*). Selon S&P, cette décision reflète l'annonce du retrait de la licence bancaire, retrait qui est partiellement compensé par la mise en place par les États d'un cadre de surveillance et par leur soutien vis-à-vis de Dexia, ce qui se traduirait in fine par l'abaissement d'un cran des notes de crédit attribuées aux entités du groupe. S&P prévoit de lever la mise sous surveillance dans les mois à venir, après approbation du retrait de la licence bancaire par les autorités compétentes.

Moody's a, quant à lui affirmé les notations long terme et court terme de Dexia Crédit Local à Baa3 stable/P-3.

NOTATIONS AU 8 SEPTEMBRE 2023			
	Long terme	Perspective	Court terme
DEXIA CRÉDIT LOCAL			
Fitch	BBB+	Stable	F1
Moody's	Baa3	Stable	P-3
<i>Moody's - Counterparty Risk (CR) Assessment</i>	<i>Baa3(cr)</i>		<i>P-3(cr)</i>
Standard & Poor's	BBB	Watch Neg	A-2
DEXIA CRÉDIT LOCAL (DETTE GARANTIE)			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS	20
BILAN CONSOLIDÉ	21
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	22
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	23
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	24
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE	26
Note I. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés résumés – Évolutions du périmètre de consolidation – Éléments significatifs repris dans le compte de résultat – Autres éléments significatifs du semestre – Événements postérieurs à la clôture	27
Note II. Analyse par segment	34
Note III. Taux de change	34
Note IV. Juste valeur	34
Note V. Transactions avec des parties liées	43

BILAN CONSOLIDÉ			
ACTIF <i>(en millions d'EUR)</i>	30/06/2022	31/12/2022	30/06/2023
Caisse et banques centrales	10 300	2 024	1 183
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 353	3 497	3 048
Instruments dérivés de couverture	1 548	1 759	1 472
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 736	1 581	1 353
Titres au coût amorti	29 339	26 774	26 411
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	9 581	6 881	6 645
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	18 902	20 734	19 339
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(6)	(116)	(105)
Actifs d'impôts courants	28	6	13
Comptes de régularisation et actifs divers	175	282	297
Immobilisations corporelles	17	16	13
Immobilisations incorporelles	6	4	3
TOTAL DE L'ACTIF	76 979	63 442	59 672
PASSIF			
<i>(en millions d'EUR)</i>	30/06/2022	31/12/2022	30/06/2023
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 496	4 126	3 469
Instruments dérivés de couverture	10 949	8 352	7 938
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 324	3 149	2 004
Dettes envers la clientèle	8 490	4 765	3 633
Dettes représentées par un titre	41 430	36 690	36 439
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(1)	(2)	(1)
Passifs d'impôts courants	1	2	3
Passifs d'impôts différés	89	89	30
Comptes de régularisation et passifs divers	307	387	451
Provisions	72	41	41
Dettes subordonnées	21	23	24
TOTAL DES DETTES	71 178	57 622	54 031
Capitaux propres	5 801	5 820	5 641
Capitaux propres, part du groupe	5 801	5 820	5 641
Capital et réserves liées	2 465	2 465	2 465
Réserves consolidées	3 444	3 448	3 519
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(270)	(152)	(187)
Résultat de l'exercice	162	59	(156)
TOTAL DU PASSIF	76 979	63 442	59 672

Les notes de la page 27 à 43 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ		
<i>(en millions d'EUR)</i>	30/06/2022	30/06/2023
Intérêts et produits assimilés	1 224	2 468
Intérêts et charges assimilées	(1 190)	(2 408)
Commissions (produits)	3	3
Commissions (charges)	(8)	(5)
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	320	(63)
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(18)	(13)
Produits des autres activités	19	11
Charges des autres activités	(7)	(2)
PRODUIT NET BANCAIRE	343	(9)
Charges générales d'exploitation	(166)	(150)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(5)	(5)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	172	(164)
Coût du risque de crédit	6	(33)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	178	(197)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	178	(197)
Impôts sur les bénéfices	(16)	41
RÉSULTAT NET	162	(156)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	162	(156)

Les notes de la page 27 à 43 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		
(en millions d'EUR)	30/06/2022	30/06/2023
RÉSULTAT NET	162	(156)
Éléments recyclables en résultat net :		
- Réévaluation des instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres	(11)	1
- Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(9)	(33)
- Impôts liés	1	0
Éléments non recyclables en résultat net :		
- Réévaluation directement en capitaux propres du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	(1)	(3)
- Impôts liés	1	1
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(19)	(34)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	143	(190)
Dont part du groupe	143	(190)

Les notes de la page 27 à 43 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Total capitaux propres consolidés	
	Capital	Réserves liées au capital	Total		Variation de juste valeur des instruments de dettes mesurés à la juste valeur par capitaux propres, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments de capital mesurés à la juste valeur par capitaux propres, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	Variation de juste valeur des dettes désignées à la juste valeur par le résultat, attribuable au risque de crédit propre, nette d'impôt	Ecarts de conversion				Total
<i>(en millions d'EUR)</i>														
AU 31/12/2021	279	2 186	2 465	3 691	(60)	(1)	(250)	(5)	28	38	(251)	(277)	5 628	5 628
Correction des capitaux propres d'ouverture ⁽¹⁾				25									25	25
AU 01/01/2022	279	2 186	2 465	3 716	(60)	(1)	(250)	(5)	28	38	(251)	(277)	5 653	5 653
<i>Mouvements de la période</i>														
- Affectation du résultat 2021				(277)								277	0	0
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires				(277)								277	0	0
- Transfert en réserves du risque de crédit propre lié à des dettes financières à la juste valeur remboursées				5					(5)		(5)		0	0
- Variation de la juste valeur des actifs financiers mesurés à la juste valeur affectant les capitaux propres					(11)						(11)		(11)	(11)
- Gains et pertes de la période des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie							(57)				(57)		(57)	(57)
- Montants de gains et pertes sur instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie reclassés en compte de résultat							48				48		48	48
- Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre des dettes désignées à la juste valeur par résultat									5		5		5	5
- Résultat net de la période												162	162	162
AU 30/06/2022	279	2 186	2 465	3 444	(71)	(1)	(259)	(5)	28	38	(270)	162	5 801	5 801
AU 31/12/2022	279	2 186	2 465	3 448	(77)	(1)	(127)	(3)	19	37	(152)	59	5 820	5 820
Correction des capitaux propres d'ouverture ⁽²⁾				12									12	12
AU 01/01/2023	279	2 186	2 465	3 460	(77)	(1)	(127)	(3)	19	37	(152)	59	5 832	5 832
<i>Mouvements de la période</i>														
- Affectation du résultat 2022				59								(59)	0	0
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires				59								(59)	0	0
- Variation de la juste valeur des actifs financiers mesurés à la juste valeur affectant les capitaux propres					(2)						(2)		(2)	(2)
- Montants reclassés en compte de résultat en raison de la vente ou de la dépréciation des actifs financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres					3						3		3	3
- Gains et pertes de la période des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie							(62)				(62)		(62)	(62)
- Montants de gains et pertes sur instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie reclassés en compte de résultat							29				29		29	29
- Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre des dettes désignées à la juste valeur par résultat									(2)		(2)		(2)	(2)
- Résultat net de la période												(156)	(156)	(156)
AU 30/06/2023	279	2 186	2 465	3 519	(76)	(1)	(160)	(3)	17	37	(187)	(156)	5 641	5 641

(1) À la suite de travaux de qualité des données menés au cours du 1er semestre 2022, les notations à l'origine de certaines contreparties se sont révélées erronées. Cette correction d'erreur a conduit à un effet favorable de EUR + 25 millions d'euros sur les pertes de crédit attendues au 01/01/2022, comptabilisée par contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

(2) Correction de l'amortissement de la décote d'un bond.

Les notes de la page 27 à 43 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE		
(en millions d'EUR)	30/06/2022	30/06/2023
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Résultat net après taxes	162	(156)
<i>Ajustements pour :</i>		
- Corrections de valeur, amortissements et autres dépréciations	5	5
- Dépréciations (reprises de dépréciation) sur obligations, prêts et autres actifs	(6)	32
- Augmentation nette (diminution nette) des provisions	(15)	0
- Pertes et (profits) non réalisés sur instruments financiers	(272)	25
- Commission différée conditionnelle	1	7
- Impôts différés	8	(57)
Variation des actifs et des dettes opérationnels	592	(538)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	475	(682)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(1)	0
Ventes d'actions non consolidées	11	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	10	0
Flux de trésorerie des activités de financement		
Remboursement de dettes subordonnées	0	(7)
Sortie de trésorerie liée aux dettes de location	(4)	(4)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(4)	(11)
LIQUIDITÉS NETTES DÉGAGÉES	481	(693)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 836	3 113
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	475	(682)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	10	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(4)	(11)
Effet de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	17	(2)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	11 334	2 418
Information complémentaire		
Impôts sur le résultat (payés) remboursés	(1)	(22)
Intérêts perçus	2 468	4 549
Intérêts payés	(2 451)	(4 592)

Les notes de la page 27 à 43 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés

NOTE I. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS – ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION – ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS REPRIS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT – AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

Information générale

Dexia Crédit Local est une société anonyme à conseil d'administration de droit français. Son siège social est situé à La Défense (92913) – Tour CBX La Défense 2 - 1, Passerelle des Reflets.

Les présents états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 8 septembre 2023.

Principes comptables

Les principales règles et méthodes comptables adoptées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés sont décrites ci-après.

Les abréviations communément utilisées sont les suivantes :

- IASB : International Accounting Standards Board (conseil des normes comptables internationales)
- IFRS IC : IFRS Interpretations Committee (ex IFRIC) (comité d'interprétation des normes internationales d'information financière)
- IFRS : International Financial Reporting Standards (normes internationales d'information financière)

1. Règles comptables de base

Les états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local ont été établis en respectant l'ensemble des normes IFRS adoptées par la Commission européenne jusqu'au 30 juin 2023 et applicables au 1^{er} janvier 2023.

Les comptes consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2023 ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'élaboration des états financiers de l'exercice 2022, à l'exception des éléments présentés dans la section 2. « Changements dans les principes comptables intervenus depuis la dernière publication annuelle, qui peuvent impacter Dexia Crédit Local ».

Pour l'établissement et la présentation de ses comptes intermédiaires, Dexia Crédit Local applique en particulier la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui prévoit la publication d'états financiers résumés et que les évaluations effectuées pour les besoins de l'information intermédiaire soient faites sur une base cumulée depuis le début de la période annuelle jusqu'à la date intermédiaire.

Les états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local au 30 juin 2023 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (going concern) conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia ayant fait l'objet d'une décision par la Commission européenne en décembre 2012 et réévaluées sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Les principales hypothèses retenues par le management pour la préparation des comptes consolidés résumés au 30 juin 2023 et les zones d'incertitudes sont résumées ci-dessous :

- La poursuite de la résolution suppose que Dexia Crédit Local conserve une bonne capacité de financement qui repose notamment sur le maintien de la notation de Dexia Crédit Local à un niveau équivalent ou supérieur au rang Investment Grade, l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge et français ainsi que sur la capacité de Dexia Crédit Local à collecter des financements sécurisés. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les émissions de Dexia Crédit Local bénéficient de la garantie 2022, qui prolonge la garantie 2013, arrivée à échéance au 31 décembre 2021.
- Bien que gérant ses risques de façon très proactive, Dexia Crédit Local demeure très sensible à l'évolution de l'environnement macro-économique et aux paramètres de marché tels que les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité de Dexia Crédit Local. Elle pourrait aussi avoir un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers ou des dérivés OTC, dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat ou par les fonds propres et sont susceptibles d'entraîner une variation du niveau de capital réglementaire de Dexia Crédit Local.

- Enfin, des incertitudes résiduelles liées, par exemple, à de nouvelles évolutions des règles comptables et prudentielles sur la durée de la résolution de Dexia Crédit Local pourraient provoquer une modification significative de la trajectoire de résolution initialement anticipée.

Lors de son appréciation de la pertinence de la continuité d'exploitation, la direction a examiné chacune de ces hypothèses et zones d'incertitudes.

- Depuis l'entrée du groupe Dexia en résolution ordonnée, Dexia Crédit Local a continuellement réduit son besoin de financement et diversifié ses sources de financement, dans une optique de gestion prudente de sa liquidité. La hausse des taux d'intérêt observée depuis 2021 a entraîné une forte réduction du cash collatéral net posté par Dexia Crédit Local. Combinée à la réduction des portefeuilles, cette diminution se traduit par une baisse significative du besoin de financement, qui s'établit à EUR 42,9 milliards au 30 juin 2023. Dans ce contexte, Dexia Crédit Local a lancé avec succès deux transactions publiques de respectivement GBP 500 millions en avril 2023 et EUR 1,5 milliard en mai 2023, lui permettant de finaliser son programme annuel de refinancement à long terme dès le 1^{er} semestre 2023. Par ailleurs Dexia Crédit Local maintient une réserve de liquidité jugée adéquate avec la restriction de l'accès au financement de la Banque centrale européenne (BCE) effective depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réserve de liquidité s'élève à EUR 11,5 milliards au 30 juin 2023, dont EUR 2,9 milliards sous forme de cash.
- Dans le cadre de la préparation des états financiers résumés au 30 juin 2023, Dexia Crédit Local a revu les scénarios macroéconomiques utilisés pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et a retenu un scénario macroéconomique de base, élaboré sur la base des projections les plus récentes de la Banque centrale européenne (BCE), publiées en juin 2023, complété par les scénarios publiés par les banques centrales nationales lorsque disponibles. Le scénario central de la BCE prévoit, après un ralentissement économique limité en début d'année, une reprise de la croissance au cours des trimestres suivants, sous l'effet d'une diminution des prix de l'énergie, d'un renforcement de la demande étrangère et de la résorption des goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement, permettant aux entreprises de continuer à gérer leurs carnets de commandes. L'incertitude, notamment liée aux récentes tensions sur le secteur bancaire, continue de baisser.
- La direction a également tenu compte des contraintes et incertitudes liées à son modèle opérationnel ainsi que des risques liés à la continuité d'exploitation, inhérents au caractère spécifique d'entité de banque en résolution de Dexia Crédit Local.

En conséquence, après avoir tenu compte de l'ensemble de ces éléments et incertitudes, la direction de Dexia Crédit Local confirme qu'au 30 juin 2023, ils ne remettent pas en cause les fondamentaux de la résolution ordonnée du groupe Dexia ni l'appréciation du caractère adéquat de l'application de la convention de continuité d'exploitation. Par conséquent, les états financiers consolidés résumés peuvent être préparés selon les règles applicables à la continuité d'exploitation conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26.

Les états financiers consolidés résumés sont présentés en millions d'euros (EUR), sauf mention contraire.

2. Changements dans les principes comptables intervenus depuis la dernière publication annuelle, qui peuvent impacter le groupe Dexia Crédit Local

2.1. Textes de l'IASB et interprétations IFRIC adoptés par la Commission européenne et appliqués au 1^{er} janvier 2023

- **Norme IFRS 17 « Contrats d'assurance ».** Cette norme publiée par l'IASB en mai 2017 en remplacement de la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance » établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance entrant dans son champ d'application. Cette nouvelle norme n'a pas d'impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local car Dexia Crédit Local n'a pas de contrats d'assurance entrant dans le champ d'application de la norme.
- **Amendement à IAS 12 « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction »** qui précise la manière dont les entités doivent comptabiliser les impôts différés sur des transactions telles que les contrats de location. En conséquence, des impôts différés passifs et des impôts différés actifs distincts doivent être comptabilisés respectivement au titre des soldes au bilan des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur. Cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local compte tenu des montants relatifs à ses contrats de location et dans la mesure où, pour la même entité fiscale, Dexia Crédit Local compense au bilan les impôts différés actifs et passifs et déprécie les impôts différés actifs nets, après la déduction des impôts différés passifs.
- **Amendement à IAS 1 et à l'énoncé de pratique en IFRS 2 « Informations à fournir sur les méthodes comptables ».** Ces amendements qui ont pour objectif d'aider les entreprises à identifier les informations utiles à fournir aux utilisateurs des états financiers sur les méthodes comptables seront pris en compte dans les annexes relatives aux méthodes comptables des états financiers annuels de Dexia Crédit Local.

- **Amendement à IAS 8** « Définition des estimations comptables ». Cet amendement qui vise à faciliter la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables n'a pas d'impact immédiat sur les états financiers de Dexia Crédit Local.

2.2. Textes de l'IASB et interprétations IFRIC adoptés par la Commission européenne durant l'année en cours mais pas encore applicables au 1^{er} janvier 2023

Néant.

2.3. Nouvelles normes IFRS, interprétations IFRIC et amendements publiés durant l'année en cours mais pas encore adoptés par la Commission européenne

- **Amendement à IAS 7 et IFRS 7** « Accords de financement de fournisseurs » (publié par l'IASB en mai 2023). Cet amendement applicable à partir du 1^{er} janvier 2024 vise à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les effets de ces accords sur les passifs et les flux de trésorerie de l'entité. L'impact de cet amendement sur les états financiers de Dexia Crédit Local est en cours d'analyse.
- **Amendement à IAS 12** « Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 » (publié par l'IASB en mai 2023). Cet amendement introduit une exception temporaire à l'obligation de comptabiliser les impôts différés résultant de la mise en œuvre des règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) dans le cadre de la réforme fiscale internationale de l'OCDE, ainsi qu'une obligation d'information spécifique dans l'annexe des états financiers. Dexia Crédit Local n'est pas concerné par les dispositions de cet amendement étant, actuellement, hors du champ d'application des dispositions du Pilier 2 en raison du montant de son PNB.

3. Changement de présentation des états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local

Les états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local sont établis conformément au format de l'ANC (Autorité des Normes Comptables). Au 30 juin 2023, Dexia Crédit Local applique la recommandation de l'ANC n° 2022-01 du 8 avril 2022 « Relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire établis selon les normes comptables internationales » qui annule et remplace la recommandation de l'ANC n° 2017-02 du 2 juin 2017.

Il n'y a eu aucun autre changement de présentation des états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local durant l'exercice en cours.

4. Recours à des estimations et jugements

Lors de l'établissement des états financiers consolidés résumés, la direction est amenée à faire des hypothèses et des estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur et qui ont un impact sur les chiffres publiés y compris dans les notes annexes. Pour réaliser ces estimations et hypothèses, la direction utilise l'information disponible à la date de préparation des états financiers et exerce son jugement. Bien que la direction estime avoir tenu compte de toutes les informations à sa disposition lors de l'établissement de ces hypothèses, les chiffres réels peuvent différer des chiffres estimés et des différences peuvent provoquer des impacts significatifs sur les états financiers.

Les principales évaluations nécessitant la formulation d'hypothèses et d'estimations sont les suivantes :

- Évaluation de la juste valeur des instruments financiers déterminée à partir de techniques de valorisation, analyse du caractère actif ou non d'un marché et usage des modèles internes pour valoriser des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Détermination des pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers sous IFRS 9 : évaluation des critères d'augmentation significative du risque de crédit, choix des modèles appropriés et des hypothèses pour évaluer les pertes de crédit attendues, établissement du nombre et des pondérations relatives pour les scénarios prospectifs et détermination des informations prospectives pertinentes pour chaque scénario, détermination de la probabilité de défaut (PD) et de la perte en cas de défaut (LGD) (IFRS 9) ;
- Détermination de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs non courants destinés à être cédés et des activités abandonnées. Dexia Crédit Local exerce son jugement pour identifier les actifs non courants destinés à être cédés et des activités abandonnées (IFRS 5) ;
- Appréciation des conditions permettant l'application de la comptabilité de couverture et évaluation de l'efficacité des relations de couverture ;
- Analyse des actifs renégociés afin de déterminer leur maintien au bilan ou leur décomptabilisation ;
- Détermination de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles. Dexia Crédit Local exerce son jugement pour apprécier les conditions permettant la capitalisation des actifs ;
- Hypothèses actuarielles relatives à l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel et aux actifs des plans de pension ;
- Estimation des profits futurs taxables pour la comptabilisation et l'évaluation d'impôts différés actifs ;
- Détermination de la valeur des droits d'utilisation et de la dette locative des contrats de location et notamment détermination de la durée de location ;

- Détermination de l'incertitude sur les traitements fiscaux portant sur les impôts sur le résultat et des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges. À l'instar de nombreuses institutions financières, Dexia Crédit Local reste poursuivi en tant que défendeur dans le cadre de plusieurs litiges. L'existence d'une obligation présente avec des sorties de flux probables dans le cas d'un litige nécessite un recours au jugement. Les comptes consolidés du groupe reflètent les conséquences telles qu'évaluées par Dexia Crédit Local sur la base des informations à sa disposition à la date de préparation des états financiers, des principaux litiges et enquêtes susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, les résultats ou les activités du groupe et des provisions ont été comptabilisées quand nécessaire.

Par ailleurs, l'exercice du jugement est nécessaire pour apprécier le modèle économique suivi par Dexia Crédit Local pour la gestion des instruments financiers et le caractère SPPI ou « basique » d'un instrument financier, ainsi que pour apprécier le contrôle sur une entité acquise par Dexia Crédit Local, y compris une entité structurée, pour la détermination du périmètre de consolidation (IFRS 10).

5. Réforme des taux de référence (IBOR)

Présentation de la réforme des taux

Suite aux faiblesses des taux interbancaires IBOR révélées par la crise financière, une réforme a été engagée au niveau international afin de fiabiliser les méthodes de construction de ces indices et de remplacer les indices IBOR par des nouvelles références de taux sans risque (risk-free rates).

Étant exposé aux indices IBOR, principalement en euro, en dollar US et en livre sterling, par le biais de ses instruments financiers, Dexia Crédit Local reste toujours impacté par cette réforme. La plus grande majorité de ces instruments financiers ont déjà été modifiés pour refléter les nouveaux taux (via le remplacement du taux d'intérêt de référence ou via l'insertion de clauses *fallback* établissant les modalités de remplacement dans le cas d'une cessation d'un taux) compte tenu des évolutions suivantes de la réforme :

- En zone euro, l'indice EONIA est remplacé par l'€STR depuis le 3 janvier 2022. Depuis le 2 octobre 2019 et jusqu'à son remplacement, l'EONIA était basé sur l'€STR (EONIA = €STR + 8,5 bps). Concernant l'EURIBOR, une nouvelle méthodologie dite « hybride » est reconnue conforme à la réglementation BMR depuis juillet 2019 et ce taux a été ajouté au registre des indices de référence de l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF). Depuis, la pérennité ou le maintien de l'EURIBOR pour les prochaines années n'ont pas été remis en cause, ni par le superviseur de l'indice, l'AEMF, ni par son administrateur, l'EMMI (European Money Markets Institute).

- Concernant les indices de remplacement du LIBOR USD et du LIBOR GBP, les nouveaux taux sans risque SOFR et SONIA respectant le règlement BMR sont publiés depuis 2018. L'indice basé sur SOFR (SOFR à terme du CME group ou SOFR au jour le jour capitalisé) a remplacé l'ancien indice LIBOR USD dont la publication s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2023 pour la plupart de ses ténors. L'indice LIBOR GBP est remplacé par SONIA depuis le 1^{er} janvier 2022. Toutefois, pour certains contrats indexés sur le LIBOR USD ou LIBOR GBP qualifiés *tough legacy* et pour une durée limitée (jusqu'au 30 septembre 2024 pour le LIBOR USD 1 mois, 3 mois et 6 mois et jusqu'au 31 mars 2024 pour le LIBOR GBP 3 mois), les indices LIBOR sont maintenus selon les méthodologies « LIBOR synthétique » qui sont basées sur les nouvelles références de taux sans risque respectivement en USD ou en GBP. Les contrats concernés sont ceux qui ne pouvaient pas être renégociés avant la disparition de l'indice car leur transition est particulièrement difficile ou nécessite un accord préalable des autorités rallongeant ainsi les délais des renégociations.
- Concernant le LIBOR JPY et le LIBOR CHF, dont les publications ont cessé au 1^{er} janvier 2022, les nouveaux taux sans risque TONA et SARON remplacent définitivement ces indices depuis cette date.
- Concernant l'indice CDOR CAD, la fin de sa publication est prévue pour le 28 juin 2024. Il sera remplacé par l'indice CORRA.

Gestion de la transition au sein de Dexia Crédit Local et nouveaux risques associés à la réforme des taux

Une structure projet est en place au sein de Dexia Crédit Local depuis le deuxième semestre 2018 afin d'assurer la transition vers les nouveaux indices de référence. Ce projet, impliquant l'ensemble des métiers et fonctions de Dexia Crédit Local, vise à anticiper les impacts associés à la réforme d'un point de vue juridique, commercial, financier, comptable, cadre de risque et opérationnel et à mettre en œuvre le processus de transition vers les nouveaux indices tout en réduisant les risques liés à cette transition et en respectant les délais définis par les régulateurs. Ainsi, dans le cadre de ce projet, les travaux suivants sont notamment menés :

- suivi des développements réglementaires de la réforme des taux ;
- établissement de la cartographie des instruments financiers visés par la réforme ;
- analyse et gestion des risques liés à la réforme. Ces risques sont principalement de nature juridique (lié à la documentation contractuelle et au risque de litiges associés), de conduite (lié à la négociation avec les clients et contreparties bancaires en vue des amendements nécessaires aux contrats existants), financier (lié aux perturbations éventuelles des marchés dues à la réforme des taux et majoritairement circonscrit au risque de taux d'intérêt), opérationnel (lié à l'exécution des migrations de transactions et au changement des systèmes d'information) et comptable (lié aux impacts potentiels en compte

de résultat induits par la transition sur les relations de couverture et suite à la revalorisation des instruments de couverture et des éléments couverts post-transition) ;

- analyse juridique et mise à jour des contrats (remplacement du taux d'intérêt de référence dans les contrats et les transactions, insertion de clauses de remplacement (*fallback*) robustes) ;
- mise en place de la stratégie, organisation et exécution de la transition des contrats qualifiés *tough legacy* ;
- implémentation des modifications dans les systèmes d'information et de gestion, mise à jour des processus ;
- communications externes et internes.

Des points d'avancement du projet sont présentés régulièrement au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration.

Au cours des années 2021 et 2022, Dexia Crédit Local a concentré ses travaux sur la transition de ses contrats indexés sur le LIBOR GBP, le LIBOR JPY, le LIBOR CHF et l'EONIA compte tenu de la cessation de ces indices respectivement le 1^{er} janvier 2022 et le 3 janvier 2022. En particulier, Dexia Crédit Local a assuré la transition vers les nouveaux taux de référence de ses contrats dérivés traités avec les chambres de compensation et les contreparties bilatérales, de ses accords de cash collatéral liés à des contrats de dérivés et de repo, de ses contrats de titres, de prêts et lignes de crédit ainsi que des contrats de financement. Pour la plupart des produits dérivés bilatéraux de Dexia Crédit Local, le remplacement de l'indice a pris effet en janvier 2022 via l'activation des clauses *fallback* prévues dans le cadre du contrat ISDA (voir *Impacts sur les états financiers de Dexia Crédit Local*).

Au cours de l'année 2023, Dexia Crédit Local a poursuivi ses travaux liés à la réforme et a finalisé la quasi-totalité de la transition pour ses instruments indexés sur le LIBOR USD, compte tenu de la cessation de l'indice le 1^{er} juillet 2023. En particulier :

- pour la plupart des produits dérivés bilatéraux de Dexia Crédit Local et les accords de cash collatéral associés, le remplacement de l'indice a pris effet le 1^{er} juillet 2023 via l'activation des clauses de substitution prévues dans le cadre du contrat ISDA. Néanmoins, certains produits dérivés ont été renégociés directement avec les contreparties (principalement avec les non-adhérents au protocole ISDA) ;
- pour les contrats de dérivés de Dexia Crédit Local traités avec la chambre de compensation (LCH), le remplacement de l'indice de la branche variable des instruments indexés sur le LIBOR USD a eu lieu, en fonction de la nature des dérivés, le 22 avril 2023 et le 20 mai 2023 ;

- pour la majorité des contrats de prêts, de lignes de crédit et des contrats de financement, Dexia Crédit Local a achevé le processus de mise à jour de ces contrats. Pour un nombre très limité d'instruments indexés sur le LIBOR USD qualifiés de *tough legacy* (voir supra), le « LIBOR USD synthétique » s'appliquera au-delà du 30 juin 2023 à partir de la prochaine date de coupon et au plus tard jusqu'au 30 septembre 2024. Pour les contrats de droit américain qualifiés de *tough legacy*, la solution de la loi fédérale « LIBOR Act » s'appliquera (SOFR à terme du CME group).

Par ailleurs, au cours de l'année 2023, Dexia Crédit Local a finalisé la transition de ses contrats indexés sur le LIBOR GBP synthétique 1 mois et 6 mois (*tough legacy*) compte tenu de la cessation de l'indice qui a eu lieu le 31 mars 2023. Le LIBOR GBP synthétique 3 mois reste toujours appliqué pour quelques contrats de Dexia Crédit Local au plus tard jusqu'au 31 mars 2024 dans l'attente de la finalisation de la renégociation des contrats avec les clients. Dexia Crédit Local poursuivra également ses travaux liés à la réforme notamment pour ces contrats indexés sur le CDOR CAD dont la cessation est prévue pour le 28 juin 2024.

Les encours des instruments financiers impactés par la réforme des indices sont présentés dans la note 4.8 du rapport annuel de 2022 de Dexia Crédit Local.

Problématiques comptables associées à la réforme des taux

Cette réforme a des conséquences sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs financiers indexés sur ces indices et sur le traitement comptable des couvertures associées. Afin de limiter les impacts comptables potentiels liés à la réforme, deux textes ont été publiés par l'IASB :

- des amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 « Réforme des taux d'intérêt de référence » traitent les problématiques liées à la comptabilité de couverture dans la période d'incertitude précédant l'entrée en vigueur de ces nouveaux taux. Les amendements de l'IASB visent à maintenir les relations de couverture existantes par le biais d'un assouplissement qui consiste à présumer que le taux d'intérêt de référence sur lequel les flux de trésorerie couverts et/ou les flux de trésorerie de l'instrument de couverture sont basés ne serait pas modifié. Ces amendements ont introduit des exemptions concernant principalement le respect du caractère hautement probable des flux couverts, le respect du caractère identifiable du risque couvert, la réalisation des tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs. Les montants notionnels des instruments de couverture impactés par la réforme des taux d'intérêts et auxquels Dexia Crédit Local a appliqué les exemptions prévues par les amendements sont présentés dans la note 7.7 du rapport annuel de 2022 de Dexia Crédit Local.

- des amendements aux normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 sur la seconde phase du projet « Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 » relatif aux enjeux comptables après l'entrée en vigueur des nouveaux taux. Ces amendements traitent notamment des sujets de décomptabilisation et modification des actifs et passifs financiers indexés sur les références de taux visées par la réforme ainsi que de la comptabilité de couverture.

Les dispositions de ces amendements sont présentées dans les notes 1.1.6.1, 1.1.6.2.4. et 1.1.10 du rapport annuel de 2022.

Impacts sur les états financiers de Dexia Crédit Local

Au 31 décembre 2022, en application des amendements à IFRS 9 et IAS 39 sur la réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2, la transition des contrats de dérivés de couverture de juste valeur indexés sur le LIBOR GBP, le LIBOR JPY et le LIBOR CHF de Dexia Crédit Local vers les nouveaux indices via l'activation des clauses de remplacement dans le cadre du protocole ISDA a généré un impact positif en résultat consolidé de EUR 329 millions présenté en *Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat*. Cet impact provient principalement des contrats dérivés indexés sur le LIBOR GBP qui ont été amendés afin d'incorporer le nouvel indice SONIA. L'impact sur le compte de résultat a été engendré par la réévaluation, sur la base de la courbe SONIA, de la juste valeur du risque couvert suite à sa redéfinition. Il correspond à la reprise du stock d'inefficacité comptable LIBOR GBP/SONIA au moment de la transition. En alignant les couvertures de juste valeur sur le nouvel indice de référence, qui est le taux sans risque, la volatilité provenant du risque LIBOR GBP/SONIA a donc été supprimée, de même que l'inefficacité de couverture associée.

Au 30 juin 2023 ainsi qu'au 1^{er} juillet 2023 (date de l'activation de la clause de substitution prévue dans le cadre du contrat ISDA), la transition des instruments indexés sur le LIBOR USD n'a pas généré d'impact significatif sur les comptes consolidés de Dexia Crédit Local.

6. Réforme des retraites :

La loi relative à la réforme des retraites « Loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023 » a été promulguée et publiée au journal officiel le 15 avril 2023. Cette loi entre en vigueur le 1^{er} septembre 2023 et s'articule autour de deux principaux axes : le relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite (de 62 à 64 ans) et l'augmentation de la durée de cotisations requise pour le taux plein. Les dispositifs de départs anticipés (pour carrières longues, handicap, incapacité permanente ou invalidité) sont maintenus et adaptés.

Dans les comptes consolidés, les changements induits par la réforme des retraites constituent une modification de régime, à la fois pour les régimes d'indemnités de fin de carrière et les plans de préretraite / départs anticipés. L'impact de cette réforme sur les états financiers de Dexia Crédit Local est non significatif.

ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2022

Néant

Au 30 juin 2023

ALSATRAM et SPV Project 2219 srl sont consolidées par intégration globale au 30/06/2023.

ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS REPRIS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat net part du groupe s'élève à EUR -156 millions pour le 1^{er} semestre 2023, contre EUR +162 millions au 1^{er} semestre 2022.

Le produit net bancaire est négatif à EUR -9 millions (EUR +343 millions au 1^{er} semestre 2022). Outre le portage des actifs, le montant inclut notamment des impacts liés à la valorisation des dérivés ainsi que des résultats de cession et des provisions pour risque juridique.

La *marge nette d'intérêt*, s'élève à EUR +60 millions et correspond au coût de portage des actifs ainsi qu'au résultat de transformation de la banque. Elle s'inscrit en hausse de EUR 26 millions par rapport au 1^{er} semestre 2022, du fait de la hausse des taux d'intérêt, et en particulier de la pentification de la courbe, favorable au portage des portefeuilles, de la forte contraction du cash collateral ainsi que, dans une moindre mesure, de l'amélioration du coût de financement.

Le poste *Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat*, à EUR -63 millions (EUR +320 millions au 1^{er} semestre 2022) comprend une évolution favorable de la *Funding Value Adjustment* (FVA), de la *Credit Value Adjustment* (CVA) et de la *Debt Valuation Adjustment* (DVA), pour un montant total de EUR +18 millions (EUR +23 millions en 2022). La variation des paramètres de marché au cours du semestre, notamment la hausse des taux d'intérêt et le resserrement

des spreads EUR/GBP au 1^{er} trimestre, a par ailleurs eu un effet de EUR -27 millions (EUR -59 millions au 1^{er} semestre 2022) sur les inefficacités de couverture de juste valeur, auquel s'associe l'évolution négative (EUR -55 millions) de la valorisation de dérivés et de la titrisation WISE. Au 1^{er} semestre 2022, le poste comprenait également un produit de EUR +329 millions lié à la transition des contrats de dérivés de juste valeur indexés sur le LIBOR GBP, JPY et CHF, enregistré dans le cadre de la réforme des indices de référence IBOR.

Le poste *Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti* s'élève à EUR -13 millions (EUR -18 millions au 1^{er} semestre 2022), liés aux programmes de cession d'actifs.

Le *résultat net des autres activités* à EUR +10 millions (EUR +12 millions en 2022) est principalement lié à l'évolution des litiges juridiques.

Les coûts s'élèvent à EUR -155 millions (EUR -171 millions en 2022). Les taxes et contributions réglementaires s'établissent à EUR -38 millions, et marquent une baisse par rapport à 2022 (EUR -61 millions), attribuable à la diminution des contributions au Fonds de résolution unique. Les charges générales d'exploitation restent par ailleurs impactées par des coûts de transformation importants.

Le coût du risque de crédit s'élève à EUR -33 millions au 1^{er} semestre 2023 (EUR +6 millions au 1^{er} semestre 2022). Une dotation aux provisions collectives, liée au passage en phase 2 d'une partie du secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni, a été partiellement compensée par un impact positif lié à la mise à jour du scénario macroéconomique de base utilisé pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et à des effets induits par la hausse des taux et l'évolution du portefeuille (changements de notation, cessions, amortissement naturel). Elle se traduit in fine par un impact net de EUR -34 millions sur le stock de provisions collectives du semestre.

Les *impôts sur les bénéfices* s'élèvent à EUR +41 millions (EUR -16 millions en 2022), dont une charge d'impôt courant de EUR -16 millions, et un produit d'impôt différé de EUR +57 millions, qui est principalement lié au transfert d'un portefeuille de titres de EUR 3,8 milliards de la succursale de Dublin vers le siège parisien, à une valeur fiscale différente de la valeur comptable des actifs transférés. Conformément à la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat », cette différence temporelle donne lieu à la constatation d'un impôt différé de EUR +42 millions.

AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

Néant

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Demande de retrait des agréments bancaire et de services d'investissement

Le 4 juillet 2023, Dexia Crédit Local a déposé, auprès de l'ACPR, une demande d'abandon de sa licence d'établissement de crédit et de ses autorisations de services d'investissement ainsi que des agréments de société de financement de Dexia Flobail et de Dexia CLF Régions Bail, afin de poursuivre sa résolution ordonnée en tant que non banque dès le début de 2024, pour autant que les autorités compétentes l'y autorisent.

Cette étape importante, qui s'inscrit dans la continuité de l'exécution du plan de résolution ordonnée validé par la Commission européenne en décembre 2012, permettra, à terme de fortement simplifier l'organisation de Dexia Crédit Local, notamment associée à la production réglementaire, et de réaliser des économies substantielles, sans affecter la qualité de suivi de son portefeuille.

De plus amples informations sur la demande de retrait des agréments bancaire et de services d'investissement de Dexia Crédit Local sont fournies dans le rapport de gestion de ce rapport semestriel.

NOTE II. ANALYSE PAR SEGMENT

Ayant finalisé la cession de l'ensemble des franchises commerciales prévues dans le cadre de son plan de résolution, Dexia se consacre pleinement à la gestion des actifs résiduels tout en veillant à préserver les intérêts des États actionnaires et garants du groupe et à éviter tout risque systémique en ligne avec la mission du groupe. En ligne avec le

profil du groupe, la performance de Dexia Crédit Local est appréhendée au niveau consolidé sur la base d'une seule division appelée « Gestion des activités en extinction », sans allocation spécifique de financement et de charges opérationnelles par segment d'activité.

NOTE III. TAUX DE CHANGE

	TAUX DE CHANGE				
	Taux de clôture			Taux moyen	
	30/06/2022	31/12/2022	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2023
Dollar US	1,0422	1,0679	1,0924	1,0861	1,0828

NOTE IV. JUSTE VALEUR

Certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis

ÉVALUATION ET HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Principes de valorisation

IFRS 13 définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

Les prix de marché cotés pour des actifs ou passifs identiques sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif. Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier. La détermination de l'existence ou non d'un marché actif est basé sur des critères tels que le volume de transactions, la liquidité du marché, l'écart achat-vente, etc.

Si l'instrument financier n'est pas traité sur un marché actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Le choix de la technique de valorisation doit être approprié aux circonstances et le niveau d'évaluation doit refléter ce que serait la juste valeur dans les conditions de marché actuelles. Les techniques de valorisation utilisées par Dexia Crédit Local maximisent l'utilisation de données observables et minimisent l'utilisation de données non observables.

Le modèle de valorisation devrait prendre en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération pour valoriser l'instrument. Évaluer la juste valeur d'un instrument financier requiert la prise en compte des conditions de marché existantes au moment de l'évaluation. Dans la mesure où des données observables sont disponibles, elles doivent être incorporées dans le modèle.

Les instruments financiers de Dexia Crédit Local reconnus à la juste valeur au bilan ou pour lesquels une juste valeur est calculée à des fins de présentation en annexe, sont classés selon les niveaux définis par la hiérarchie IFRS des justes valeurs. La définition des niveaux retenue par Dexia Crédit Local est celle que l'on retrouve dans le texte de la norme IFRS 13 :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : techniques de valorisation basées sur des données, autres que les prix cotés inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques de valorisation basées de façon significative sur des données non observables.

Selon la politique de Dexia Crédit Local, les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont effectués à la juste valeur à la date de clôture.

Techniques de valorisation

Les principes de valorisation retenus par Dexia Crédit Local pour ses instruments financiers (instruments mesurés à la juste valeur par résultat, actifs financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global) et valorisations pour les annexes) peuvent être résumés comme suit :

1. Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (détenus à des fins de transaction, détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, désignés à la juste valeur par le résultat, évalués à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global), dérivés)

Instruments financiers évalués à la juste valeur pour lesquels des cotations de marché fiables sont disponibles

Si le marché est actif, les prix cotés disponibles correspondent à la meilleure évidence de juste valeur et seront donc utilisés pour les valorisations.

Ces prix de marché utilisés dans un marché actif pour des instruments identiques sans ajustement répondent aux conditions requises pour l'inclusion dans le niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur telle que définie dans IFRS 13, contrairement à l'utilisation de prix cotés sur des marchés non actifs ou l'utilisation de spreads cotés.

Instruments financiers à la juste valeur pour lesquels il n'existe pas de prix de marché fiable et pour lesquels les valorisations sont obtenues par des techniques d'évaluation

Dexia Crédit Local utilise pour ses valorisations des approches s'appuyant autant que possible sur des données de marché observables. Ces valorisations s'appuient sur des fournisseurs de données de marché externes indépendants et des approches quantitatives standard. Le département Market Risk établit un suivi régulier de la qualité des valorisations :

- les valorisations d'instruments dérivés sont confrontées à celles d'un panel de contreparties (notamment via le collatéral, le consensus Totem organisé par Markit, etc) et analysées lors d'un comité mensuel ad hoc ;
- les niveaux d'exécution des opérations sont utilisés pour s'assurer de la qualité des approches de valorisation ;
- une revue régulière des approches de valorisation est faite et soumise à la validation du département Validation.

Pour être éligible à la juste valeur de niveau 2, seules des données de marché observables peuvent être utilisées de manière significative. Les données que Dexia Crédit Local intègre dans ses modèles de valorisation sont soit directement observables (prix), soit indirectement observables (spreads) ou bien encore sont le résultat de l'utilisation de prix ou de spreads directement observables sur des instruments similaires. Les justes valeurs d'instruments financiers qui utilisent significativement des données inobservables ou des hypothèses retenues par Dexia Crédit Local doivent être qualifiées en niveau 3 pour les besoins de publication dans les annexes.

La gouvernance en matière de juste valeur est assurée par plusieurs comités en charge des sujets liés à la valorisation. Le comité de direction, qui est le comité de gouvernance du niveau le plus élevé, supervise les principales décisions prises par les comités des niveaux subordonnés (comité des risques de marché et comité de validation). Cette gouvernance assure un cadre de contrôle solide sur les sujets liés à la valorisation ainsi que l'indépendance entre le front office, l'équipe des risques de marché et l'équipe de validation, dans le but de produire des estimations de juste valeur fiables pour la surveillance des risques de l'activité de négociation ainsi que pour une présentation fidèle de la situation financière et de la solvabilité du groupe. Les principes de valorisation généraux de Dexia Crédit Local assurent l'utilisation de prix cotés et observables, lorsqu'ils sont disponibles, ou de modèles de valorisation qui prennent en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération. Les modèles sont développés par le département Market Risk sur la base des informations fournies par le front office et sont validés par le département Validation. Selon leurs disponibilités, les données peuvent provenir de différentes sources telles que les cotations de prix négociables ou cours indicatifs. Un inventaire des produits est régulièrement effectué, avec la revue des principales caractéristiques, la matérialité et le statut du modèle.

Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, les titres et les prêts sont valorisés en maximisant l'utilisation de données de marché.

Dexia Crédit Local utilise un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur des spreads de crédit. Pour les titres, le spread de crédit est estimé sur la base des données directement disponibles auprès de contributeurs externes (Bloomberg, Markit...) ou, lorsqu'aucune donnée n'est disponible pour un instrument, sur la base de la courbe de crédit de l'émetteur ajustée pour tenir compte des caractéristiques spécifiques des titres considérés (maturité...) ou, à défaut, sur la base de spreads disponibles pour des instruments similaires sur le marché (secteur, notation, devise). Pour les prêts, les spreads de crédit sont déterminés à dire d'expert par le département Asset en fonction des caractéristiques et de la complexité des prêts et des informations sur le niveau des spreads observées par les gestionnaires de la clientèle. Ces spreads de crédit sont contrôlés par Market Risk dans le cadre d'une revue indépendante.

S'agissant de la valorisation des dérivés, Dexia Crédit Local calcule une valeur de marché basée sur des données de marché cotées au prix moyens (Mid). Cette valorisation est ajustée, pour tenir compte de l'écart entre les prix acheteurs (Bid) et les prix vendeurs (Ask), par une réserve Bid/Ask sur les positions que Dexia Crédit Local pourrait retourner par anticipation. Le calcul de cette réserve est principalement basé sur une approche par sensibilité et pour certains dérivés plus complexes sur un historique de prix de sortie constatés.

La valeur de marché des dérivés est également ajustée pour tenir compte des risques de contreparties (Credit Valuation Adjustment (CVA)/ Debit Valuation Adjustment (DVA)) et de financements (Funding Valuation Adjustment (FVA)).

La CVA reflète le risque de défaut de la contrepartie et la DVA reflète le risque de crédit propre de Dexia Crédit Local.

Dexia Crédit Local distingue deux marchés pour l'estimation de la CVA/DVA :

- Le marché des dérivés collatéralisés donnant lieu à l'échange périodique de collatéral pour lesquels la CVA/DVA est calculée sur la base des variations de valeurs anticipées sur la période de marge en risque.
- Le marché des dérivés non collatéralisés pour lesquels il existe un risque sur la juste valeur du dérivé en date d'arrêt ainsi que sur les variations de valeur anticipées sur la durée de vie du dérivé.

Sur la base de projections, les expositions positives anticipées sont utilisées pour le calcul de la CVA alors que les expositions négatives anticipées sont utilisées pour le calcul de la DVA.

Pour l'estimation de la CVA/DVA, les paramètres de probabilité de défaut (PD) utilisés sont déterminés sur la base de données et de conventions de marché. Les paramètres de perte en cas de défaut (LGD) sont basés sur des conventions de marché ou sur des statistiques internes qui prennent en compte des taux de recouvrement spécifiques observés.

Suivant les hypothèses que les participants de marché prendraient en considération pour évaluer la juste valeur, Dexia Crédit Local utilise des courbes de taux sans risque (Risk Free Rate ou RFR) au jour le jour ou RFR ajustées pour tenir compte des conditions de la rémunération du collatéral comme courbes d'actualisation pour tous les dérivés, quelle que soit leur collatéralisation.

La Funding Valuation Adjustment (FVA) prend en compte les coûts de financement associés aux instruments dérivés non collatéralisés. Ces dérivés non collatéralisés n'étant pas assujettis à des appels de marge, la banque bénéficie d'une économie de financement ou en supporte le coût suivant le sens de sa position nette au bilan, correspondant aux valeurs de marché de ces instruments dérivés.

Le niveau de coût de financement utilisé dans la détermination de la FVA reflète le financement de l'exposition des dérivés non collatéralisés à des taux différents de ceux au jour le jour.

Dexia Crédit Local applique un ajustement supplémentaire sur la juste valeur des dérivés et des actifs (réserve modèle) lié à la complexité de certaines techniques de valorisation en utilisant une technique de valorisation alternative, lorsque cela est possible (ex. méthode Monte Carlo pour le calcul des XVA, ...) ou en utilisant des paramètres de valorisation conservateurs dans le cas d'utilisation de données non observables.

S'agissant de la valorisation des actifs, Dexia Crédit Local tient compte du risque de remboursement anticipé lié à ces actifs.

Dexia Crédit Local continuera à faire évoluer ses modèles au fil des trimestres en fonction de l'évolution des pratiques de marché.

2. Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (évaluation pour l'annexe sur la juste valeur)

Ces instruments sont valorisés selon la même approche que celle décrite ci-dessus pour les instruments reconnus à la juste valeur au bilan.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants comparent la juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers non évalués à la juste valeur.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS			
<i>(en millions d'EUR)</i>	31/12/2022		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Caisse et banques centrales	2 024	2 024	0
Titres au coût amorti	26 774	22 578	(4 195)
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 881	6 879	(2)
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	20 734	18 869	(1 865)
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 149	3 139	(10)
Dettes envers la clientèle	4 765	4 729	(36)
Dettes représentées par un titre	36 690	36 054	(636)
Dettes subordonnées	23	23	0

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS			
<i>(en millions d'EUR)</i>	30/06/2023		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Caisse et banques centrales	1 183	1 183	0
Titres au coût amorti	26 411	22 634	(3 777)
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 645	6 645	0
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	19 339	17 799	(1 540)
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 004	946	(1 058)
Dettes envers la clientèle	3 633	3 645	12
Dettes représentées par un titre	36 439	35 623	(816)
Dettes subordonnées	24	24	0

ANALYSE DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, en fonction du niveau d'observabilité de la juste valeur (niveau 1 à 3). L'évaluation à la juste valeur est récurrente pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. L'évaluation non-récurrente à la juste valeur est non significative chez Dexia Crédit Local.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE)				
(en millions d'EUR)	31/12/2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 470	2 027	3 497
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		756	1 491	2 247
- Instruments dérivés de transaction		756	1 491	2 247
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		714	536	1 250
- Titres de créance		5		5
- Prêts et créances		709	533	1 242
- Instruments de capitaux propres			2	2
Instruments dérivés de couverture		1 700	59	1 759
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		1 053	528	1 581
- Titres de créance		451		451
- Prêts et créances		575	524	1 099
- Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres		27	4	31
TOTAL		4 223	2 614	6 837

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE)				
(en millions d'EUR)	31/12/2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		2 025	2 101	4 126
- Passifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		456		456
- Instruments dérivés de transaction		1 568	2 101	3 669
Instruments dérivés de couverture		4 363	3 989	8 352
TOTAL		6 388	6 090	12 478

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTÉ)

<i>(en millions d'EUR)</i>	30/06/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 046	2 003	3 048
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		473	1 511	1 984
- Instruments dérivés de transaction		473	1 511	1 984
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		573	492	1 065
- Titres de créance		5		5
- Prêts et créances		568	490	1 058
- Instruments de capitaux propres			2	2
Instruments dérivés de couverture		1 220	251	1 472
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	192	667	494	1 353
- Titres de créance	192	74	0	266
- Prêts et créances		566	490	1 056
- Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres		27	4	31
TOTAL	192	2 933	2 748	5 873

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTÉ)

<i>(en millions d'EUR)</i>	30/06/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		1 495	1 973	3 469
- Passifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		452		452
- Instruments dérivés de transaction		1 043	1 973	3 016
Instruments dérivés de couverture		3 906	4 032	7 938
TOTAL	0	5 401	6 005	11 407

TRANSFERTS ENTRE NIVEAU 1 ET NIVEAU 2

Les tableaux ci-dessous présentent les montants des instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente, détenus à la fin de la période et dont la méthodologie de valorisation a été transférée entre niveau 1 et niveau 2. Les montants de transfert entre niveaux sont les montants de juste valeurs des instruments financiers à la date de clôture.

<i>(en millions d'EUR)</i>	30/06/2022		30/06/2023	
	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres				
- Titres de créance				192
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	0	0	0	192
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	0	0	0	0

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU NIVEAU 3

	30/06/2022									
	Ouverture	Total gains ou pertes en résultat	Total gains ou pertes latents ou différés	Achats	Ventes	Règlements	Transferts en niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Autres variations ⁽¹⁾	Clôture
<i>(en millions d'EUR)</i>										
Actifs détenus à des fins autres que de transaction, obligatoirement évalués à la juste valeur par résultat	920	(54)		1	(41)	(95)			8	740
- Titres de créance	2									2
- Prêts et créances	916	(53)		1	(41)	(94)			8	736
- Instruments de capitaux propres	2					(1)				2
Instruments dérivés de transaction	1 820	(555)					78	(189)	(15)	1 139
Instruments dérivés de couverture	73	(9)								64
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	703		(14)	2	(53)	(25)	1		4	617
- Prêts et créances	698		(14)	2	(53)	(25)	1		4	613
- Instruments de capitaux propres	5									5
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	3 516	(617)	(14)	3	(94)	(120)	78	(189)	(3)	2 560
Instruments dérivés de transaction	2 406	(1 015)					188	(252)	9	1 337
Instruments dérivés de couverture	10 508	(3 980)	2				5	(10)	(196)	6 329
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	12 914	(4 994)	2				193	(261)	(187)	7 666

(1) Les autres variations comprennent notamment les écarts de change pour les sociétés en euros et les écarts de conversion pour les sociétés en devises. A l'actif, ils s'élevaient à EUR -3 millions reconnus en résultat. Au passif, ceux-ci s'élevaient à EUR -217 millions reconnus en résultat et à EUR +30 millions comptabilisés en Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Les montants de transfert en niveau 3 ou hors du niveau 3 sont les montants de juste valeur des instruments financiers à la date de clôture. Ils dépendent de la liquidité et de l'observabilité des paramètres de marché.

	30/06/2023									
	Ouverture	Total gains ou pertes en résultat	Total gains ou pertes latents ou différés	Achats	Ventes	Règlements	Transferts en niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Autres variations ⁽¹⁾	Clôture
<i>(en millions d'EUR)</i>										
Actifs détenus à des fins autres que de transaction, obligatoirement évalués à la juste valeur par résultat	535	(1)			(31)	(17)	1	(3)	7	492
- Prêts et créances	533	(1)			(31)	(16)	1	(3)	7	490
- Instruments de capitaux propres	2					(1)				2
Instruments dérivés de transaction	1 491	(110)					126	(9)	13	1 511
Instruments dérivés de couverture	59	188					4			251
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	529	3	(7)	5	(30)	(9)	1		4	494
- Prêts et créances	524	3	(7)	5	(30)	(9)	1		4	490
- Instruments de capitaux propres	5									4
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	2 614	80	(7)	5	(61)	(26)	132	(12)	24	2 749
Instruments dérivés de transaction	2 101	(99)						(29)		1 973
Instruments dérivés de couverture	3 989	(190)	1				199		32	4 032
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	6 090	(289)	1				199	(29)	32	6 005

(1) Les autres variations comprennent notamment les écarts de change pour les sociétés en euros et les écarts de conversion pour les sociétés en devises. A l'actif, ils s'élèvent à EUR 23 millions reconnus en résultat. Au passif, ceux-ci s'élèvent à EUR +36 millions reconnus en résultat et à EUR -4 millions comptabilisés en Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Les montants de transfert en niveau 3 ou hors du niveau 3 sont les montants de juste valeur des instruments financiers à la date de clôture. Ils dépendent de la liquidité et de l'observabilité des paramètres de marché.

SENSIBILITÉ DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3 AUX CHANGEMENTS D'HYPOTHÈSES RAISONNABLEMENT POSSIBLES

Le groupe Dexia Crédit Local mesure la juste valeur des instruments financiers en utilisant partiellement des paramètres non observables. Ce caractère non observable induisant un certain degré d'incertitude sur la valorisation de ces instruments financiers, une analyse de la sensibilité de la juste valeur des instruments valorisés à partir de paramètres non observables a été réalisée au 30 juin 2023. L'analyse de la sensibilité a été faite soit en valorisant les instruments financiers à l'aide de paramètres raisonnablement possibles, soit en appliquant des hypothèses fondées

sur la politique d'ajustements de valorisation de l'instrument financier concerné.

Les tableaux ci-dessous présentent de façon synthétique, au 30/06/2023 et au 30/06/2022, les actifs et passifs financiers classés en niveau 3 pour lesquels des changements d'hypothèses concernant un ou plusieurs paramètres non observables entraîneraient une variation significative de la valeur de marché.

30/06/2022					
Instruments financiers	Paramètres non observables	Hypothèses alternatives		Impacts sur la juste valeur	
		Défavorables	Favorables	Défavorables (millions d'EUR)	Favorables (millions d'EUR)
Obligations	Spread de crédit	+ / - un écart-type		(0,0025)	0,0025
Prêts	Spread de crédit	605 bps	80 bps	(159,1)	94,3
CDS	Spread de crédit	+ / - un écart-type		(21,7)	13,8
Dérivés	Taux d'intérêt	+ / - un écart-type		(2,5)	2,5
	Spread de CBS	+ / - un écart-type		(5,0)	5,0
	Inflation	+ / - un écart-type		(0,2)	0,2
TOTAL				(188,4)	115,7

30/06/2023					
Instruments financiers	Paramètres non observables	Hypothèses alternatives		Impacts sur la juste valeur	
		Défavorables	Favorables	Défavorables (millions d'EUR)	Favorables (millions d'EUR)
Obligations	Spread de crédit	+ / - un écart-type		-	-
Prêts	Spread de crédit	568 bps	95 bps	(93,9)	49,0
CDS	Spread de crédit	+ / - un écart-type		(35,7)	2,6
Dérivés	Taux d'intérêt	+ / - un écart-type		(0,8)	0,8
	Spread de CBS	+ / - un écart-type		(1,9)	1,9
	Inflation	+ / - un écart-type		(0,9)	0,9
TOTAL				(133,2)	55,2

Le paramètre inobservable dans la valorisation des dérivés sur événement de crédit (CDS) et des obligations classés en niveau 3 est le spread de crédit. Les hypothèses alternatives utilisées pour mesurer la sensibilité de ces instruments financiers se basent sur la dispersion des spreads utilisés pour leur valorisation, et consistent à appliquer aux spreads une variation correspondant à +/- un écart-type. La sensibilité de la juste valeur des CDS est ainsi estimée varier entre -35,7 millions EUR pour le scénario défavorable et +2,6 millions EUR pour le scénario favorable (vs. -21,7 millions EUR et +13,8 millions EUR respectivement, au 30/06/2022).

Il convient de noter qu'à fin juin 2023, Dexia Crédit Local ne détient plus aucune obligation classée en niveau 3 et valorisée à la juste valeur. Au 30/06/2022, la sensibilité de la juste valeur de ce type d'instruments était estimée varier entre -2500 EUR pour le scénario défavorable et +2500 EUR pour le scénario favorable.

Pour les prêts classés en niveau 3, les hypothèses alternatives consistent en l'utilisation des spreads minimum et maximum observés lors de la valorisation des actifs similaires par Dexia Crédit Local. L'impact de ces hypothèses alternatives est estimé à -93,9 millions EUR pour le scénario défavorable et à +49 millions EUR pour le scénario favorable (vs. -159,1 millions EUR et +94,3 millions EUR respectivement, au 30/06/2022).

Pour les dérivés classés en niveau 3, les données de marché inobservables sont principalement le taux d'intérêt, l'inflation et le spread des swaps de devises (CBS). Les hypothèses alternatives utilisées par Dexia Crédit Local pour les dérivés se basent sur la dispersion des données de marchés disponibles par facteur de risque et par pilier, et la sensibilité de

la juste valeur de chaque dérivé est ensuite déterminée pour une variation égale à +/- un écart-type. L'impact total sur la juste valeur est estimé varier entre -3,6 millions EUR pour le scénario défavorable et +3,6 millions EUR pour le scénario favorable (vs. -7,6 millions EUR et +7,6 millions EUR respectivement, au 30/06/2022).

NOTE V. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Nous renvoyons à l'annexe 4.4 Transactions avec des parties liées du rapport annuel Dexia Crédit Local 2022.

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné, Pierre Crevits, directeur général de Dexia Crédit Local, atteste, qu'à ma connaissance, les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

L'information financière semestrielle présentée dans le présent document a fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, lesquels n'ont pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à La Défense, le 20 septembre 2023

Pierre Crevits
Directeur général

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023

Aux actionnaires de la société Dexia Crédit Local,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Dexia Crédit Local, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note I.1 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2023, qui rappelle que ces comptes ont été établis selon les règles applicables en situation de continuité d'exploitation conformément aux critères d'IAS 1.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés résumés.

Paris La Défense, le 20 septembre 2023,

Les commissaires aux comptes

Mazars
Laurence Karagulian
Franck Boyer

Deloitte & Associés
Charlotte Vandeputte

Dexia Crédit Local
1, passerelle des Reflets
Tour CBX – La Défense 2
92913 La Défense Cedex
Tél. : +33 1 70 37 55 80
www.dexia-creditlocal.fr

Société anonyme au capital de 279 213 332 euros
RCS Nanterre 351 804 042
TVA : FR 49 351 804 042

Le rapport financier S1 2023 de Dexia Crédit Local est une publication
de la Direction de la Communication et des Relations investisseurs.
Ce document est également disponible en anglais.